



Romagnat



CLERMONT
COMMUNAUTÉ

VILLE DE

ROMAGNAT





Madame, Monsieur, chers concitoyens,

À ROMAGNAT LA BONNE GESTION DES COMPTES PUBLICS : UNE RÉALITÉ

Tous les ans, le vote du compte administratif et du budget constitue un moment important pour notre commune. Ce qui a été fait lors de la séance du Conseil Municipal du 16 mars dernier. Le compte administratif traduit les recettes et les dépenses de l'année écoulée. Le budget traduit pour l'année en cours, les moyens alloués pour mettre en place des politiques publiques au service des Romagnatois. L'objectif fixé de réduction sur 2 ans de 10% des dépenses à caractère général est quasiment atteint. En effet, nous sommes passés d'une dépense de 1.480 000 € en 2013 à une dépense de 1.335 000 € soit une économie de 145 000 € (réduction de 9,8%). Le résultat de fonctionnement est en nette amélioration, il passe de 417 000 € en 2013 à 547 000 € en 2015 et ceci malgré une baisse des dotations de l'Etat de 196 000 € entre ces 2 années. En ce début d'année, j'ai de nouveau demandé aux services de rechercher des pistes d'économies même si cela devient de plus en plus difficile. Malgré un Compte Administratif satisfaisant, nous nous devons de rester prudents pour les années à venir. Le budget 2016 est quant à lui de nouveau amputé d'une baisse supplémentaire de dotation de l'Etat de 138 000 €.

INVESTISSEMENTS 2016

Les priorités fixées au titre des investissements 2016 se situent au niveau de la voirie – budget 460 000 €, pour la construction d'un réfectoire et salle d'activité pour l'école Boris Vian – budget 266 000 €, l'aménagement de l'ancienne conciergerie – budget 266 000 €, dépenses d'assainissement – budget 250 000 €, travaux ancienne école d'Opme – budget 100 000 €, étude sur l'aménagement de la Place Mitterrand, 2^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public, travaux de mise en accessibilité des bâtiments municipaux,

investissements informatiques, ... Certaines de ces dépenses seront étalées sur 2 ans. Au niveau du C.C.A.S., les principales dépenses d'investissements concerneront la rénovation du club de l'Amitié et l'accessibilité des bâtiments appartenant à celui-ci.

Je tiens à remercier par la même occasion, les services et les élus qui sont constamment à la recherche d'une meilleure gestion des dépenses publiques.

LA FUTURE COMMUNAUTÉ URBAINE, CO-CONSTRUITE AVEC LES COMMUNES

L'objectif de transformation en Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2017 impose un calendrier serré en 2016 et un travail important des services et élus communautaires.

A l'approche de ce passage, je souhaite partager avec vous quelques lignes de la charte de gouvernance et de proximité que nous sommes en train de rédiger :

« L'organisation territoriale de la Communauté place la commune au cœur du dispositif communautaire et les élus municipaux comme point d'ancrage de la proximité et de la stratégie communautaire. Le principe de base du fonctionnement de la Communauté est que les orientations et les décisions communautaires se construisent en adéquation avec les communes et leurs représentants. Les communes membres affirment leur volonté unanime de travailler ensemble dans un total esprit de collaboration ainsi que leur refus d'imposer à l'une d'entre elles sur son territoire un projet ou une action sans son consentement. Un principe de subsidiarité qui garantit la complémentarité du couple Communes-Communauté et par lequel les communes participent à la mise en œuvre du projet communautaire dans une logique de meilleure efficacité et d'autonomie au plus près des besoins quotidiens. La charte poursuit trois objectifs essentiels :

- Construire une gouvernance traduisant le renforcement de l'échelon

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :**
LAURENT BRUNMUROL, MAIRE

COORDINATION :
LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

COMITÉ DE LECTURE :
LAURENT BRUNMUROL,
LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN,
CHANTAL LELIEVRE,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
MARION LIBERT,
FRANÇOIS RITROVATO,
ANNE-MARIE LAYDIER

**MISE EN PAGES ET
IMPRESSION :**
IMPRIMERIE DECOMBAT
Z. A. LES PRADEAUX
RUE GAMBETTA
63360 GERZAT

N° ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4 200 exemplaires



EN COUVERTURE :
CHORALE DE L'ÉCOLE
JACQUES PRÉVERT
LE 5 AVRIL 2016

DERNIÈRE DE COUVERTURE :
CARNAVAL DU FLEP
LE 2 AVRIL 2016

intercommunal dans le respect des souverainetés communales,

- Placer la solidarité au cœur de la coopération intercommunale,
- Affirmer la proximité et la réactivité comme principes de l'action publique locale.»

J'espère qu'au travers de ces quelques lignes vous aurez pu appréhender notre philosophie de travail.

Il s'agit bien d'une gouvernance partagée dont les 21 maires sont pleinement acteurs. Le résultat comme le rappelle régulièrement Olivier Bianchi est qu'en 2 ans nous avons plus travaillé qu'il n'a été fait pendant le mandat précédent.

Il y a quelques semaines et comme prévu lors de la création du Groupe des Non-Inscrits, j'ai laissé ma place de Président du Groupe à M. René DARTEYRE, Maire de Châteaugay. Au cours de cette année, notre groupe qui est passé de 6 à 7 communes soit 1/3 des communes de l'agglomération aura été à l'origine de plusieurs propositions.

LE SITE DU LYCÉE VA RENAÎTRE

Le choix du programmiste est actuellement arrêté et des consultations vont prochainement démarrer. Plusieurs pistes de travail sont actuellement avancées par les élus et des associations ce qui permettra d'alimenter le travail du programmiste comme par exemple la création d'une maison des associations, la création d'une maison médicale, d'un espace culturel, d'espaces mutualisés avec d'autres communes... Prochainement une réunion participative aura lieu afin que vous soyez source de propositions pour l'avenir de ce site.

La partie internats et logements de fonction fera l'objet d'une cession courant 2016 pour un programme de logements. Le produit de cette vente sera affecté au réaménagement du site. À l'occasion de cette cession, nous souhaitons également promouvoir l'accession sociale qui fait si défaut à Romagnat.

Je vous rappelle que je suis à votre disposition pour échanger sur les sujets qui vous sont chers ou sur les problèmes que vous rencontrez, soit notamment le mardi après-midi ou le samedi matin, soit lors des prochaines visites de quartiers qui sont prévues.

En espérant être suffisamment à votre écoute, je souhaite à tous un bon printemps et un bel été.

Laurent BRUNMUROL,
Maire de ROMAGNAT



Sommaire

- 2** ÉDITORIAL
- 4** EN BREF
- 6** CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
- 9** TRAVAUX - URBANISME
- 13** VIE SCOLAIRE - JEUNESSE
- 19** CADRE DE VIE
ENVIRONNEMENT
- 24** CULTURE
- 26** MOMENTS FORTS
- 30** RESSOURCES HUMAINES
- 30** INFORMATIONS MUNICIPALES
- 31** FINANCES
- 36** TRANSPORTS EN COMMUN
- 37** INFORMATIONS
COMMUNAUTAIRES
- 37** VIE ÉCONOMIQUE
- 38** SPORTS
- 39** SÉCURITÉ
- 42** ÉTAT CIVIL
- 43** PATRIMOINE
- 44** L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : LAURENT BRUNMUROL

1^{RE} ADJOINTE : LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

2^E ADJOINT : LIONEL CURNOL

3^E ADJOINT : CHANTAL LELIEVRE

4^E ADJOINT : JACQUES LARDANS

5^E ADJOINT : MARIE-JEANNE GILBERT

6^E ADJOINT : BERTRAND ZANNA

7^E ADJOINT : ANNE-MARIE DI TOMMASO

8^E ADJOINT : JACQUES SCHNEIDER

CONSEILLER DÉLÉGUÉ : FRÉDÉRIC SIEGRIST

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ :

ISABELLE BUGUELLOU-PHILIPPON, STÉPHANE FAURE,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, GUILLAUME CHABRILLAT,
PIERRETTE DECOURTEIX, PHILIPPE CEYSSAT, DELPHINE
DUGAT, LAURENT VALLENET, MONIQUE CHARTIER,
MANUEL DA SILVA, DOMINIQUE BLANC, MARION LIBERT,
FRANCK FARINA, ANNE GERARD.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION : FRANÇOIS
FARRET, BERNADETTE ROUX, FRANÇOIS RITOVATO,
MARIE-FRANÇOISE AUDET, JEAN-CLAUDE BENAY.

Attention aux détecteurs de fumée



Les sapeurs-pompiers témoignent de plusieurs interventions injustifiées liées à des détecteurs de fumée. Ces appareils fonctionnent sur pile d'une autonomie de 1, 5 ou 10 ans. Un détecteur de fumée fiable vous alerte en cas de défaillance ou en fin de vie de sa pile. Il émet un bip intermittent différent de l'alarme de fumée. Toutefois, une telle sonnerie peut alerter par erreur des voisins qui appelleront les secours. En l'absence des occupants, les pompiers sont parfois contraints de faire de gros dégâts pour pénétrer dans l'habitation (porte enfoncée par exemple). Aussi, vérifiez bien la date de péremption indiquée sur les piles et changez-les en temps voulu. Cela peut éviter bien des déconvenues !

Campagne textile APF



La municipalité a répondu favorablement à une demande de l'APF, l'Association des Paralysés de France et a participé activement à la campagne textile 2016. Ce sont plus de 300 kg de vêtements qui ont été collectés en mairie entre le 11 et le 15 avril et remis à l'APF. Les vêtements collectés permettent de faire fonctionner la boutique solidaire de l'association. Une entreprise adaptée, créatrice d'emplois pour les personnes en situation de handicap, recyclera ceux qui ne seront pas vendus dans la boutique.



Coordonnées des services éducation-jeunesse et culture - vie associative



Pour joindre le service éducation - jeunesse : 04 73 62 79 51

Pour joindre le service culture - vie associative : 04 73 62 79 98.



Bernard Lefaure honoré

Le lieutenant Bernard Lefaure, SDIS 63, chef du Centre d'Incendie et de Secours de Romagnat, a été décoré de la médaille de bronze de la sécurité intérieure par Danièle Polvé-Montmasson, préfète du Puy-de-Dôme lors de la traditionnelle cérémonie des vœux aux forces de sécurité.

Enquêtes Ménages 2016



En complément du recensement général de la population, L'INSEE réalise des enquêtes à caractère économique et social auprès des ménages. Ces enquêtes se dérouleront selon le planning suivant :

- Enquête Emploi en continu : toute l'année
- Enquête Les jeunes sur le marché du travail : toute l'année
- Enquête Emploi sur internet : 14 mars-17 avril, 13 juin-17 juillet et 12 septembre-16 octobre
- Enquête conjoncture auprès des ménages : toute l'année
- Enquête Loyers et charges : 22 juin-16 juillet, 22 septembre-15 octobre
- Enquête Technologies de l'information et de la communication : 29 mars-31 mai
- Enquête Ressources et conditions de vie : 2 mai-25 juin
- Enquête Conditions de travail et vécu au travail : 2 janvier-30 juin
- Enquête Entrée dans la vie adulte : 29 février-12 juillet
- Enquête Budget famille : 19 septembre-31 décembre
- Enquête Formation des adultes : 3 octobre-31 décembre
- Enquête Patrimoine- retraite et situation financière : 1^{er} octobre- 31 décembre

Ces enquêtes se dérouleront soit sous forme d'entretiens en face à face avec des agents de l'INSEE, soit par internet, soit par téléphone. Elles sont obligatoires pour les ménages interrogés.

Signalétique

Les équipes pédagogiques demandaient depuis plusieurs années une amélioration de la signalétique de leurs établissements scolaires : c'est chose faite avec l'installation de panneaux indiquant clairement les groupes scolaires de la commune.



Visites de quartiers

La municipalité renouvelle un programme de visites dans l'ensemble des quartiers de Romagnat à la rencontre des riverains. Deux points de rencontre sont fixés pour chaque quartier. Pour toute question, remarque, suggestion, pour tout problème rencontré, les élus seront à votre écoute :

- Le samedi 14 mai, à 10h devant le Clos Romain et à 11h rue de Tocqueville
- Le samedi 21 mai, à 10h angle boulevard du Chauffour / rue du Montant et à 11h place de Clémensat
- Le samedi 28 mai, à 10h rue Georges Brassens et à 11h impasse de la Cerisaie
- Le samedi 4 juin, à 10h rue Alix de Tocqueville et à 11h rue Henri Barbusse
- Le samedi 11 juin, à 10h rue de Laubize et à 11h chemin de Fontarlioux
- Le samedi 18 juin, à 10h terrain de pétanque rue du stade et à 11h au centre social
- Le samedi 25 juin, à 10h rue des Sources à Opme et à 11h à l'ancienne école
- Le samedi 2 juillet, à 10h rue de Bellevue à Saulzet-le-Chaud et à 11h à la salle Boris Vian

Police municipale

Le service de police municipale est désormais installé en mairie et vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.



« Petit » patrimoine



Les agents des services techniques ont déposé la croix dont le socle était chancelant et l'ensemble devenu dangereux. Les pierres du socle ont été retirées, sablées puis scellées. L'ensemble a retrouvé solidité et fière allure.

Déplacement d'un défibrillateur



Le défibrillateur initialement installé à l'intérieur de la salle des fêtes André Raynoird a été déposé et repositionné sur le parvis du même bâtiment, permettant ainsi d'élargir le périmètre d'accès aux habitants du quartier.

A l'heure actuelle, la commune est dotée de 8 boîtiers :

- Village d'Opme : Maison pour tous
- Village de Saulzet-le-Chaud : Salle Boris Vian
- CCAS – club de l'amitié
- Place François Mitterrand
- Terrain d'honneur Michel Brun
- Salle modulaire
- Parvis salle André Raynoird
- Gymnase – complexe Raynoird

Micro-crédit social personnel



Pour permettre l'accès des populations les plus fragiles au crédit, le **Centre Communal d'Action Sociale** de Romagnat (CCAS) a mis en place un dispositif de microcrédit en partenariat avec la Caisse d'Épargne Auvergne et Limousin et l'Association Parcours Confiance Auvergne et Limousin.

Le microcrédit permet aux personnes exclues des prêts bancaires classiques de financer des projets personnels favorisant leur insertion sociale et professionnelle. Ces projets peuvent concerner des domaines très variés : l'emploi et la mobilité (moyen de locomotion, permis de conduire, habillement, formation...), le logement (frais d'agence, caution de loyer, dépôt de garantie, déménagement, remplacement de chauffage), l'équipement ménager, les dépenses consécutives à un accident de la vie (matériel pour le handicap ou la dépendance, frais de santé, frais d'obsèques...).



Le montant des prêts varie entre 300 € et 5 000 € et pour une durée comprise entre 6 mois et 36 mois. Le taux pratiqué est celui du livret A en vigueur (actuellement 0,75%).

Parallèlement au microcrédit, le CCAS en partenariat avec l'association Finances & Pédagogie proposera des actions d'information et de pédagogie budgétaire aux personnes volontaires. Les thèmes traités porteront notamment sur le budget, la banque, les moyens de paiement, l'endettement et le surendettement...

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le microcrédit et/ou sur les séances d'information budgétaire, vous pouvez contacter le :

CCAS de Romagnat

04 73 62 63 00

3 rue des Fours à Chaux.

Les bénévoles au service des Romagnatois

ACCPÂDOM' (ACCompagnement des Personnes Âgées à DOMicile)

Le réseau AccPâDom', rattaché au CCAS, a été créé en 2013 par un groupe de bénévoles. Il est aujourd'hui composé de six personnes qui interviennent auprès de personnes âgées, à leur domicile et sur demande, afin de briser leur solitude et de leur apporter un peu de réconfort.

Les bénévoles de ce réseau ont suivi des formations adaptées relatives à la relation à la personne âgée, à l'approche médicale du vieillissement et à l'accompagnement. Des groupes de parole, animés par une intervenante extérieure (psychologue), ainsi que des formations ont été mis en place en 2015. Ce bénévolat est basé sur l'écoute, le respect, l'engagement, le travail en groupe. L'équipe organise son planning d'interventions au cours de réunions mensuelles.

Lors d'une entrée en structure ou en maison de retraite, une continuité des visites peut être assurée si la personne ou la famille le souhaite.

Pendant l'année 2015, douze personnes ont été suivies régulièrement, ce qui a représenté 460 visites.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS de Romagnat :

CCAS

3 Rue des Fours à Chaux
63540 ROMAGNAT
Tél. : 04 73 62 63 00

Chauffeurs bénévoles du CCAS

Aides aux courses et Club de l'Amitié

Suite à l'appel à bénévoles paru dans le dernier bulletin municipal, trois nouveaux chauffeurs se sont portés volontaires pour conduire la navette d'aide aux courses et de transport des usagers au Club de l'Amitié (Centre Social). Le CCAS s'appuie donc sur une équipe de 9 chauffeurs bénévoles qui transportent avec le mini-bus de l'EHPAD les Romagnatois âgés et/ou handicapés qui n'ont pas de moyens de locomotion.

La navette d'aide aux courses permet d'aller faire ses courses, mais aussi de se rendre à des RDV médicaux. Elle fonctionne chaque vendredi matin et après-midi sur réservation. La participation est de 2 € par course, aller-retour, et par bénéficiaire. Vous pouvez vous inscrire à la navette en appelant le :

CCAS : 04 73 62 63 00.

La navette du Club de l'Amitié transporte des adhérents du Centre social deux fois par semaine : le lundi après-midi et le jeudi après-midi. Elle permet aux bénéficiaires de se retrouver pour jouer aux cartes : belote, rami, crapette, tarot...



Moments conviviaux



Thé dansant du 17 janvier

Ce moment festif animé par l'orchestre de Jean-François Blanc a réuni 400 participants autour du partage de la traditionnelle Galette.



Vœux à l'EHPAD

Le 19 janvier, les élus ont eu plaisir à rencontrer et échanger avec les résidents et leurs familles à l'occasion de la présentation des vœux de la Municipalité.



Repas des Aînés

Le CCAS invite les Romagnatois de plus de 75 ans à un repas convivial **samedi 8 Octobre 2016 à 12h00** - Salle André Raynoird - au cours de la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Les personnes concernées recevront un carton d'invitation.

Travaux et réfection de voiries

Chemin de la Bouteille - 1^{ère} phase



La quasi-totalité de la voirie du secteur de la Bouteille étant à rénover, la commune a contacté le SIVOM afin d'examiner l'état du réseau d'eau potable et d'envisager, si nécessaire, son remplacement. Après examen, ce changement s'est avéré utile et les travaux ont eu lieu fin 2015.

Début 2016, les travaux de rénovation de voirie ont pu avoir lieu, non sans avoir traité auparavant les eaux de ruissellement de pluie, qui posaient des problèmes à plusieurs riverains : pose de grilles avaloirs, modification du profil de voirie, etc...

Ainsi cette première phase est terminée. Il restera maintenant à enchaîner avec le reste du secteur.



Chemin de la Bezou

La particularité de cette voirie est qu'elle est mitoyenne avec nos voisins d'Aubière.

En 2015, les élus des deux communes se sont rencontrés et ont validé la nécessité de sa remise en état. De plus, il s'est avéré nécessaire de remplacer le réseau d'eau potable (sous maîtrise du SIVOM) et d'une partie du réseau d'assainissement dont le coût est à la charge des 2 communes à parts égales. A noter également le travail en commun des services techniques des deux collectivités.



Trottoir du Chauffour

Suite à l'affaissement du trottoir en face du numéro 54, la commune avait lancé dès juillet 2015 la procédure préalable indispensable à la mise en œuvre de la réfection.



Après acquisition par la Commune de l'emprise nécessaire aux deux propriétaires riverains pour un montant total de 557,70 €, un talus de soutènement avec enrochement au pied a été réalisé. Cette opération d'aménagement concernant la RD 21 a été financée en totalité par le Conseil Départemental pour un montant d'environ 60 000 € TTC. L'emprise sera cédée au Conseil Départemental une fois les travaux achevés.

Le trottoir n'a été réduit que d'une quarantaine de centimètres. En raison de la très faible fréquentation de cet arrêt, le SMTC a remplacé l'abri par un totem. Un garde-corps a été installé. Les deux îlots centraux du boulevard ont été replacés et le marquage du passage piéton retracé.



Travaux et réfection de voiries (suite)

A venir prochainement...

- 1 **Angle rue maréchal Foch et maréchal Fayolle** : le chantier du « Clos Romain » arrivant à son terme, il est nécessaire de rénover le croisement.
- 2 **Rue du Moulin** : une des voies les plus dégradées de la commune et qui sera sans doute utilisée par les nouveaux résidents de la commune sera refaite.
- **Extrémité de la rue de la Treille**, au niveau de la croix, afin que les promeneurs puissent disposer d'un parking décent.

Puis ensuite...

- 3 Le début de l'avenue de la République, entre l'avenue Gergovia et l'école Jacques Prévert.

- 4 Travaux d'assainissement et reprise de la voirie rue de la Prugne, entre la rue du Moulin et le CMI.
- D'autres dossiers en cours d'étude et de chiffrage, dont nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.



Reprise avenue Gergovia

Depuis les travaux du « cœur de ville », le salon de coiffure et la pizzeria de l'avenue Gergovia ont été régulièrement inondés. Plusieurs réunions se sont tenues avec experts, maîtrise d'œuvre, etc...

Des premiers aménagements ont été réalisés l'an dernier, qui ont amélioré la situation, mais incomplètement.

Suite à la dernière réunion sur place, GEOVAL et EIFFAGE ont accepté de prendre à leur charge la totalité de la pose de grilles avaloir place François Mitterrand, vers l'abri bus, et avenue Gergovia, vers la boulangerie, sur l'entièreté de la largeur des voies.

Les travaux ont eu lieu pendant les congés scolaires de février.



Aménagements

Bâtiments avec ...

Opération COCON 63, un exemple de solidarité territoriale



Après avoir remplacé la chaudière de l'école maternelle Jacques Prévert ainsi que le chauffage de la salle des fêtes à Opme, la commune souhaite poursuivre ses efforts afin de réduire la facture énergétique qui pèse lourd en dépenses de fonctionnement.

Aussi, la Ville de Romagnat a adhéré au dispositif Cocon 63, une initiative originale qui incite les collectivités à isoler les combles perdus de leurs bâtiments, afin de réduire les déperditions de chaleur, et par conséquent les dépenses énergétiques.

Lancée par le Conseil Départemental et l'ADHUME, l'opération repose sur une démarche collective. Ainsi, 104 communes et établissements publics se sont regroupés afin d'optimiser le coût des travaux restant à leur charge et maximiser l'aide financière mobilisée grâce aux Certificats d'Economie d'Energie.

Sur notre commune, 1 611 m² de combles perdus ont été isolés.

Aménagements

Aménagement paysager sur l'ancienne décharge



Cette ancienne décharge située entre l'extrémité de la rue de la Treille et l'impasse des Cerisiers avait été en partie végétalisée il y a de nombreuses années.

Une partie était restée enherbée. Après divers échanges avec les riverains, la commune a décidé de terminer cet aménagement paysager. Les travaux ont été effectués en février dernier : 500 m² de bâche géotextile ont été posés, 300 végétaux plantés, et les arbres situés dans la pente élagués. Ainsi se termine l'aménagement de ce secteur.

Travaux de réfection de la salle Jacques Prévert



Cette salle mise gracieusement à la disposition des associations romagnatoises avait bien besoin d'un coup de neuf. Les travaux sont en cours.

Urbanisme

Place François Mitterrand

La commune est propriétaire d'un immeuble de 5 appartements place François Mitterrand, occupé partiellement, et dont l'état général est dégradé.

Du fait de son état et des travaux importants qu'il serait nécessaire d'engager, que la Commune n'a pas vocation à louer des appartements et qu'elle est déficitaire en nombre de logements locatifs sociaux, la municipalité a souhaité confier à Auvergne Habitat, par un bail emphytéotique, la rénovation et la gestion de ces 5 appartements. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité cette démarche. Les travaux devraient débuter à la rentrée 2016.

Afin d'avoir un ensemble cohérent avec la façade en continuité de l'école Jacques Prévert, les travaux d'isolation extérieure se poursuivront également sur la partie communale.



Site de l'ex Lycée Professionnel Vercingétorix

En décembre 2015, après l'arrêté de désaffectation pris par le préfet, puis celui de restitution par le Président de Région, la commune est devenue propriétaire du site.

La superficie du foncier est de 23 000 m² et la surface utile totale de 13 500 m² dont des surfaces en sous-sol.

A ce stade, où en sommes-nous ?

Une 1^{ère} partie, correspondant aux logements de fonction et aux internats, sera dédiée au logement : logement locatif social et accession sociale à la propriété. Par cette volonté clairement affichée, nous souhaitons attirer sur la commune des jeunes couples, des primo-accédants, etc... Dès que le projet sera un peu abouti, une réunion publique d'information et de concertation sera programmée.

Pour la seconde partie, un bureau d'architecte programmate est retenu. Il s'agit du bureau PANTHEON à Clermont Ferrand. Un travail va donc pouvoir débuter avec les élus et les associations d'une part, et il conviendra d'associer la population à ce(s) projet(s).



Urbanisme (suite)

Rénovation des façades des bourgs

En 2014, la municipalité avait choisi d'aider les propriétaires des bourgs d'Opme, Saulzet-le-Chaud et Romagnat à rénover leurs façades. Une aide de 15% du montant des travaux (plafonnée à 1 500 €) est accordée sous réserve de l'acceptation du dossier.



Ce dispositif contribue à la rénovation de deux façades dans le bourg de Romagnat. Il est reconduit en 2016 pour un montant global de 7 500 €.

Renseignement :
04 73 62 79 99



La Loi Pinel



La Loi Pinel est un dispositif fiscal créé pour relancer la construction de logements neufs en France. Il offre des conditions avantageuses pour le contribuable français désireux d'investir. Il s'agit de développer le financement des particuliers dans le secteur de l'immobilier afin de relancer le secteur tout en augmentant l'offre de logements à louer sur le marché.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux qu'offre la loi, le logement doit être situé dans une zone Pinel. Ce n'était pas le cas de Romagnat.

La municipalité a donc sollicité, après délibération du conseil municipal et du conseil communautaire, les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne) afin d'obtenir l'agrément Pinel.

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 2015, l'agrément a été octroyé à la commune de Romagnat, dans le cadre du dispositif d'investissement locatif (article 199 *novovicies* du code général des impôts).

Le bénéficiaire au dispositif d'investissement locatif intermédiaire est donc ouvert pour tous les logements dont l'acte d'acquisition est signé ou pour les logements dont la demande de permis de construire est déposée à partir du 19 décembre 2015.

La loi Pinel propose une réduction qui peut s'élever jusqu'à 21% du montant de l'investissement. De plus, elle introduit la possibilité de louer son bien à ses proches, ses ascendants ou descendants.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, l'investisseur doit acquérir un bien neuf et le louer pendant une période déterminée : 6, 9 ou 12 ans. La réduction d'impôt est, de lors, proportionnelle à la durée d'engagement : 12, 18 ou 21%.

EXEMPLE :

Pour un investissement de 150 000 €, vous pouvez réduire vos impôts de :

- 18 000 €, soit 3 000 € par an si vous louer votre bien neuf pendant 6 ans.
- 27 000 €, soit 3 000 € par an si vous louer votre bien neuf pendant 9 ans.
- 31 500 €, soit 2 625 € par an si vous louer votre bien neuf pendant 12 ans.

Signature d'une charte ATSEM / enseignants

Le 18 Janvier 2016 a eu lieu la signature officielle de la CHARTE ATSEM/ ENSEIGNANTS dans la galerie du Parc.

Cette charte, voulue par la Municipalité, vise à clarifier les rôles des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et des enseignants, dans le but de mieux travailler ensemble à l'accueil de l'enfant.

Le travail d'élaboration de la charte fut initialisé dès septembre 2014, et c'est donc une année entière qu'il a fallu, pour aboutir, après un travail considérable de concertation et d'échanges, à ce document de référence. De nombreux groupes de travail furent nécessaires, des temps de formation ont été dégagés. Ainsi, cette charte est l'aboutissement d'un travail collaboratif intense qui a mobilisé tous les partenaires de l'école maternelle.

Cette charte a été construite par les directrices, les coordinatrices, les équipes enseignantes et les ATSEM des écoles maternelles de Romagnat avec l'appui de la Mairie, de l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale (circonscription de Clermont-Gervoye) et de la Délégation Régionale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Complémentarité entre Education Nationale et collectivité locale

La particularité du cadre d'emploi des ATSEM réside dans la confrontation à une double autorité, celle fonctionnelle de la directrice ou du directeur d'école pendant le temps scolaire, et celle



hiérarchique du Maire. Le but de cette charte est de mettre en valeur la complémentarité des rôles et de préciser le fonctionnement du partenariat Enseignants/ATSEM.

La charte constitue donc une base de référence pour les directrices ou les directeurs d'écoles, les coordinatrices, les enseignant(e)s et les ATSEM, afin d'améliorer le cadre d'accueil de l'enfant et le travail d'équipe.

Le travail de coordination et de synthèse a été réalisé par Mme Marie-Elisabeth ROCHE, Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge de la Maternelle ; sa gentillesse et son sens de l'écoute ont permis à tous les participants de s'exprimer et d'échanger en toute confiance.

Cette charte fut donc remise très officiellement le 18 janvier à tous les enseignants et à toutes les ATSEM. Un exemplaire fut également remis à Mme ROCHE et M LEANDRI, Inspecteur de l'Éducation Nationale, ainsi qu'à M CARRY représentant le CNFPT.

La charte est consultable sur le site de la Mairie rubrique « écoles communales ».

Inscriptions pour la rentrée 2016/2017



Les inscriptions pour l'année scolaire 2016/2017 se font en mairie, auprès du service Education-Jeunesse.

Pour tout renseignement, contactez le 04 73 62 79 51.

• Pour l'école Boris Vian :

Demi-journée d'intégration à la vie de la classe : mercredi 29 juin 2016 de 9h à 12h

Permanences d'admissions : sur rendez-vous, au 04 73 61 49 41, les lundi 27, mardi 28 et jeudi 30 juin 2016, à 17H, 17H30, 18H ou 18H30.

• Pour l'école Louise Michel :

Visite de l'école maternelle : jeudi 23 juin 2016 à 18H

Visite de l'école élémentaire : sur rendez-vous au 04 73 62 79 40

• Pour l'école Jacques Prévert :

Visite de l'école maternelle : jeudi 9 juin 2016 à 18H

Visite de l'école élémentaire : vendredi 20 mai 2016 de 16H45 à 17H30



Classe externalisée du CMI de Romagnat, installée à Jacques PREVERT

Depuis janvier 2016, l'école élémentaire Jacques PREVERT compte 2 nouveaux élèves : Baptiste et Cédric sont 2 écoliers du Centre Médical Infantile de Romagnat.

En effet, à la demande de l'inspecteur d'académie M. Karim TOUAMIA, chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap, et de Monsieur Jean-René LEANDRI, Inspecteur de la circonscription Clermont-Gervoye, la Municipalité a décidé dès le mois de juin 2015 d'étudier la possibilité d'accueillir une classe externalisée du CMI dans une école de Romagnat.

Après avoir échangé avec les enseignants et vérifié l'accessibilité de tous nos établissements scolaires, c'est l'école Jacques Prévert qui a été retenue, car répondant aux critères exigés pour l'accueil d'enfants à mobilité réduite.

Des travaux furent nécessaires pour adapter les sanitaires de l'école et pour rectifier le dénivelé entre le préau et la cour de récréation. Ces travaux furent réalisés par nos équipes techniques durant les congés de Noël, et dès le lundi 11 Janvier, Baptiste et Cédric ont fait leur rentrée.

Depuis, ils sont présents un après-midi par semaine dans leur nouvelle classe, située au rez-de-chaussée de l'école. Tous les lundis après-midi, ils suivent les cours et partagent le temps de récréation avec les autres élèves de l'école.

Ils sont accompagnés par une enseignante et un

éducateur. Cette expérience doit se pérenniser et à terme, les enfants auront jusqu'à 2 jours de présence à l'école Jacques Prévert, ou 4 demi-journées. Pour Roland Deguirard, directeur de l'école du CMI, cette expérience d'inclusion en milieu scolaire vise à « redonner à des enfants porteurs de handicap, un statut d'écolier ordinaire ».



Cette unité d'enseignement externalisée semble remplir sa mission puisqu'à l'heure de la récréation, Baptiste et Cédric, sont déjà très à l'aise au milieu de leurs nouveaux camarades d'école.

Par ailleurs, plusieurs projets de collaboration et de partage sont prévus. **De très beaux projets en perspective, pour tous les enfants.**

Sortie ski

Dans le cadre du projet de travail entre le CMI et l'école Jacques Prévert, une classe de Cours Moyen a partagé une journée de ski avec des élèves du CMI au Mont Dore. Tout le monde s'est retrouvé sur les pistes pour skier. Les enfants du CMI ont été pris en charge par des étudiants STAPS, formés au pilotage de fauteuils adaptés par des moniteurs de l'ESF (Ecole de Ski Français).

Les élèves de la classe de l'école Jacques Prévert, presque tous débutants, ont appris les rudiments de l'activité, avec leur maître et l'éducateur sportif de la Ville. Tous ont ensuite partagé les plaisirs de la glisse sur plusieurs descentes. Un grand merci à tous, équipes enseignantes du CMI et de l'école Jacques



Prévert, moniteurs ESF et étudiants pour le bon déroulement de cette journée.

Cette expérience de partage d'activité sportive se renouvellera en fin d'année scolaire autour de l'activité vélo.

Valeurs de la République à l'école

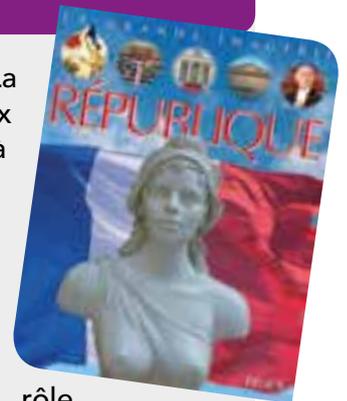
La Municipalité a fait installer sur les façades de chacune des écoles de la commune un drapeau tricolore. C'est l'emblème national de la République Française et il figure dans la Constitution Française de 1958.



Un ouvrage intitulé «La République» sera offert aux 62 élèves de CM1 et CM2 à l'occasion des cérémonies du 8 Mai. Pédagogique et ludique, cet ouvrage permet d'appréhender avec simplicité l'organisation politique de la France, son histoire institutionnelle, le rôle des acteurs des pouvoirs exécutif et législatif mais aussi les collectivités territoriales.

L'initiative sera inscrite dans la durée, les futurs élèves de CM1 en seront destinataires chaque année.

Ces initiatives sont en parfaite adéquation avec les objectifs du Plan de la Grande Mobilisation de l'école dont la première des 11 mesures consiste à renforcer la transmission des valeurs de la République.



Accueil de loisirs

Cet été, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes dès le mercredi 6 juillet et ce jusqu'au vendredi 26 août 2016.

Plusieurs thématiques notamment autour des animaux insolites, des olympiades romagnatoises et des richesses de France seront abordées pendant cette période.

Des activités à la piscine Pierre de Coubertin seront proposées chaque semaine ainsi que des sorties à la journée chaque jeudi.

Un stage Vidéo autour de la création d'un court métrage sera organisé du 11 au 13 juillet avec la diffusion de cette réalisation avant la projection du film « La famille Béliet » dans le cadre d'« Un été au Ciné » le jeudi 21 juillet 2016.

Pour les plus grands, un stage sportif à la journée entre le 25 et le 29 juillet sera animé par notre éducateur sportif Fred Desoutter.

Un séjour « Cheval » à Saint-Illpize sera proposé aux enfants âgés de 7 à 14 ans du 11 au 15 juillet 2016.

Deux autres séjours avec l'AROEVEN, « Besse Nature » et « Bouffées d'O2 » autour de la découverte des activités de plein air (glisse sur herbe, balade à VTT dans les chemins, escalade, cerf-volant et baignade) seront organisés du 17 au 22 juillet pour les 4/14 ans.

Une plaquette d'infos est disponible sur le site internet de la mairie www.ville-romagnat.fr ainsi que sur le portail famille.

Dates limites d'inscription :
pour le mois de juillet : lundi 6 juin 2016
pour le mois d'août : lundi 4 juillet 2016

Accueil de loisirs de Romagnat
Du 6 au 29 Juillet 2016
Été 2016
Accueil à la journée de 8h à 18h
Pour les enfants de 3 à 11 ans et les ados

Date limite d'inscription : le 6 juin 2016
portail.famille@ville-romagnat.fr
Tel: 04 78 62 79 81

Séjours à la semaine
Juillet 2016

SEJOUR = CHEVAL = A SAINT ILLPIZE
Avec le centre équestre - Le clos à l'étrier - (42)
Du 11 au 15 Juillet 2016
Pour les 7/14 ans

Noms		Prénoms	Sexe	Année	Adresse	Code Postal	Ville	Parents	Téléphone	Signature

SEJOUR = BESSE NATURE =
Organisé par l'AROEVEN
Du 17 au 22 Juillet 2016
Pour les 4/14 ans

Noms		Prénoms	Sexe	Année	Adresse	Code Postal	Ville	Parents	Téléphone	Signature

SEJOUR = BOUFFÉES D'O2 =
Organisé par l'AROEVEN
Du 17 au 22 Juillet 2016
Pour les 4/14 ans

Noms		Prénoms	Sexe	Année	Adresse	Code Postal	Ville	Parents	Téléphone	Signature

L'Accueil de loisirs des 3/11 ans
Du 6 juillet au 13 juillet
Les olympiades de Romagnat :
tournoi, relais et grand jeu.
Sortie piscine pour les moins grands les 11 et 12 juillet

Séjours hebdomadaires Piscine de Coubertin
Mardi : groupe des moyens
Mercredi : groupe des grands

Du 18 au 22 juillet
Les animaux insolites...
Sortie à la journée le jeudi au parc prélogéopique de St Justien et au Lac Chambon.

Jeudis - Un été au ciné le 21 juillet 2016
À partir de 15h pour les 8/11ans : Repas le soir, Projection du film et Biscuits dans le parc de PLEP.

Du 25 au 29 juillet
Le tour de notre région...
Sortie à la journée le jeudi au Village de Lempdes.

Un espace plage est aménagé dans le parc de l'école de Lempdes, pour permettre aux enfants de profiter de l'eau en toute sécurité.

L'accueil de loisirs sera fermé le vendredi 15 juillet 2016.

Concernant la rentrée scolaire de la saison 2016/2017, l'accueil de loisirs des mercredis reprendra son activité le 7 septembre 2016.

L'Accueil de loisirs des Ados
Du 6 au 29 Juillet 2016

Chaque semaine, accompagné de leur animateur, les Ados mettront en place un planning adapté à leurs envies.

Stage vidéo
Du 11 au 13 juillet 2016
Pour les plus de 11 ans.
Création d'un court métrage.

Stage sportif à la journée
Du 25 au 29 juillet 2016
Pour les plus de 11 ans
avec Fred DESOUTTER

Projet Educatif De Territoire 2013-2016 : bilan et perspectives

Comme nous vous l'indiquions dans le bulletin municipal de janvier, le PEDT 2013/2016 arrive à échéance en juin 2016, et nous venons d'en faire la synthèse et le bilan.

En effet, le rapport de synthèse du Projet Éducatif De Territoire 2013/2016 a été présenté le 15 mars en mairie lors de la réunion du comité de pilotage. Dans ce rapport figurent la synthèse des questionnaires parents, mais également le retour des enseignants et de la collectivité.

Ainsi, du côté des parents, ce sont 312 questionnaires retournés qui ont permis de faire certains constats. De leur point de vue, l'organisation générale, les activités, le personnel et les locaux sont des points qui recueillent plus de 80 % de satisfaits voire de très satisfaits, avec un bémol sur les locaux de l'école Boris Vian où l'accueil périscolaire des enfants se fait dans le hall dans des conditions très défavorables.

Côté enfants, 65 % fréquentent les TAP tous les jours et 25 % 1 à 3 fois par semaine. Plusieurs sondages ont été réalisés par les animateurs auprès de ceux qui fréquentent les TAP. Retenons que 75 % d'entre eux apprécient de pouvoir choisir eux-mêmes leurs activités et ainsi choisir ce qu'ils veulent faire et pourquoi pas « ne rien faire ». 48 % trouvent qu'il y a assez de choix dans les activités et le même pourcentage d'enfants choisit des activités sportives ou les grands jeux soit 48 %.

Du point de vue des enseignants comme du personnel d'encadrement, un point est fortement pointé du doigt : les temps de transitions entre la sortie de la classe à 15h45 et le démarrage des TAP. Sur ce moment précis, il ressort que les enfants sont fortement bousculés et n'ont pas le temps de souffler entre ces deux moments importants de leur journée. Les enseignants estiment que cette transition ne « prend pas en compte les besoins et le rythme de l'enfant ».

Tous ces éléments vont nous aider à établir le prochain PEDT et à élaborer en concertation avec tous les intervenants des propositions qui tiennent compte des informations rapportées dans la synthèse.

Le comité de Pilotage pour l'élaboration du prochain PEDT s'est d'ores et déjà réuni le 26 avril et deux groupes de travail ont été constitués pour réfléchir à tous les aspects de ce projet.

Les deux groupes composés chacun d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus et d'intervenants internes à la collectivité se sont concertés sur deux thèmes :

- Besoin de l'enfant et évolution de l'offre éducative
- Concertation et travail d'équipe des différents acteurs éducatifs.

Ces deux groupes de travail sont partis d'une feuille de route élaborée par les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) qui nous accompagnent dans la mise en œuvre du PEDT.

Une dernière réunion du comité de pilotage aura lieu le 30 mai pour la synthèse et la validation finale du nouveau PEDT.

Il vous sera présenté dans le prochain bulletin de septembre et sera en ligne sur le site de la ville dès sa présentation en conseils d'école et sa validation par les services de l'Etat.

Des pistes pour le prochain PEDT

Une des pistes qui sera fortement développée sera le partenariat avec les associations sportives et culturelles romagnatoises. Ainsi, la mise en place de la navette et du pédibus dès 15h45 a permis à 2 associations d'accueillir plus d'une cinquantaine d'enfants dès 16h.

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, deux activités étaient proposées : la gymnastique avec Romagnat Gym et le tennis avec le Romagnat Tennis Club. Pour la rentrée prochaine, de nouvelles activités devraient être ouvertes dès 16h : activités DANSE, THEATRE, JUDO et CIRQUE. Nous rappelons que la Municipalité organise le ramassage des enfants à 15h45 et les prend en charge en navette ou en pédibus pour les déposer sur le lieu de leur activité. A charge ensuite aux familles de récupérer leur enfant dès la fin de son activité.



Ces services de navette et de pédibus gratuits seront maintenus et développés pour permettre aux enfants, dont les parents ne sont pas disponibles, d'accéder à une activité extra-scolaire.

D'autres activités sont en attente comme la « danse et conte traditionnel » avec La PASTOURELLE, ou encore le baseball. Un courrier sera adressé aux familles en mai pour les informer de ces nouvelles activités.

Le Conseil des Jeunes a enfin son Association

L'association des Jeunes de Romagnat est créée !



C'était un de leurs objectifs, le voilà concrétisé : le Conseil des Jeunes de Romagnat s'est réuni le jeudi 24 mars et a procédé à l'élection du bureau de l'association. La création de cette association s'est avérée indispensable compte tenu des activités et événements que les jeunes ont en projet. La fête de la musique du 21 juin 2015 avait été « portée » par l'Éveil Romagnatois, car n'étant pas constitué en association, le Conseil des Jeunes seul ne pouvait pas bénéficier d'une régie de recettes, et gérer notamment une buvette.



Accompagnés par Christophe LEGAY, responsable du service vie associative, les jeunes ont élu leur bureau : Maxime ARBRE est Président, Quentin VASSEUR, trésorier, et Hugo De OLIVEIRA, secrétaire.

Les statuts sont très officiellement déposés en préfecture, et l'association peut dès à présent organiser des événements en toute autonomie.

La prochaine étape sera l'ouverture d'un compte bancaire et la demande de subvention à la Mairie.

Les statuts de l'association sont consultables sur le site de la mairie.

Qui peut adhérer à cette association ?

Cette association est constituée de membres d'honneur, le Maire de Romagnat et les personnes proposées par le Conseil des Jeunes, de membres

actifs, les membres du Conseil des Jeunes, et de membres de soutien : tous les jeunes de 12 à 21 ans, domiciliés à Romagnat et souhaitant contribuer aux actions de l'association. En lien direct avec le Conseil des jeunes, ils pourront s'investir activement et contribuer ainsi à la réussite d'un projet commun.

Renouvellement des membres du Conseil des Jeunes pour un nouveau mandat 2016/2017

Douze jeunes se sont engagés il y a un an dans le Conseil des Jeunes, les voilà arrivés au terme de ce premier mandat. Comme le prévoit la charte, un deuxième mandat est possible, c'est le choix de sept jeunes de poursuivre l'aventure avec notamment l'objectif de voir se concrétiser la création d'un champ de bosses sur Romagnat, accessible à tous les jeunes passionnés de BMX et autres DH. Ce projet devrait voir le jour avant la fin d'année 2016.

Un concert est également en préparation pour le samedi 12 Juin salle André Raynoird, avec la participation de jeunes Romagnatois, élèves au conservatoire de Clermont-Ferrand, sans oublier la Fête de la Musique qui, comme l'an dernier, verra également des animations organisées par le Conseil des Jeunes.

Pour le prochain mandat Mai 2016/Avril 2017, 4 ou 5 nouveaux jeunes ont donc la possibilité d'intégrer le Conseil des Jeunes. Les candidatures féminines étant rares nous invitons les jeunes filles de 14 à 20 ans à postuler et à se faire entendre pour réaliser leurs projets et valoriser leurs idées. A l'heure où nous rédigeons cet article, des contacts sont en cours. Rendez-vous mi-mai pour connaître les nouveaux membres du conseil.

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou postuler pour le Conseil des Jeunes, n'hésitez plus ! Connectez-vous au site de la ville : www.ville-romagnat.fr rubrique Vivre à Romagnat/ Éducation-Jeunesse

Vous pouvez également nous contacter sur l'adresse mail : conseildesjeunes@ville-romagnat.fr ou encore sur la page Facebook Conseil des Jeunes - Ville de Romagnat.

Vous avez la parole, venez échanger vos idées et soumettre vos projets !

Une affaire qui nous concerne tous au quotidien...

De manière à optimiser l'utilisation de l'espace public et afin de faciliter les activités logistiques urbaines, rappelons que :

le stationnement anarchique dégrade la qualité de l'espace public, on laisse le soin à l'utilisateur de juger si le fait de stationner gêne ou non les autres usagers, et souvent cette interprétation conduit à stationner n'importe où, n'importe comment.

Dans ces conditions, certains services ne peuvent pas être correctement effectués, notamment :

- les interventions faites par les différents services de secours,
- la collecte des ordures ménagères,
- le déneigement avec le passage du camion saleuse...

NOUS COMPTONS DONC SUR VOTRE COLLABORATION et VOUS EN REMERCIONS.

Rappelons également que le stationnement gênant est passible d'une amende de 4^{ème} classe, soit 135 €, depuis la publication du décret 2015-808 le 4 juillet 2015 au Journal Officiel.

Merci de bien vouloir sortir vos bacs le plus tard possible avant la collecte et de les rentrer aussitôt après, pour éviter ce genre de désagréments :



Entretien des espaces publics sans phytosanitaires

Les surfaces sablées représentent une part importante des surfaces minérales gérées par les services espaces verts. Elles se végétalisent naturellement dès la deuxième année après leur mise en place (même en présence d'un géotextile).

Dans la majorité des cas, ces zones étaient désherbées chimiquement. Cette méthode, polluante, a été abandonnée au profit de techniques mécaniques ou manuelles, naturelles mais qui représentent un travail long et fastidieux. A terme, elles ne peuvent donc pas être envisagées sur de grandes surfaces.

La commune réfléchit donc à des solutions alternatives : elles ont toutes leurs avantages et leurs difficultés de mise en œuvre.



L'enherbement des trottoirs stabilisés

Cette gestion naturelle par enherbement semé ou spontané est la solution la plus en accord avec la protection de l'environnement. L'objectif est d'obtenir un couvert enherbé qui demande peu d'entretien.

Par ailleurs, les espaces enherbés sont des lieux favorables à l'infiltration des eaux. Ils sont donc importants en zones urbanisées pour participer à la gestion des eaux et limiter les désordres dus au ruissellement.

Ainsi, un test est réalisé sur plusieurs zones de la commune, comme ici sur le trottoir entre le boulevard du Chauffour et l'avenue de Clémensat.

Un bilan sera réalisé par les services et les élus avant d'étendre cette pratique.

Régulation du nombre de pigeons

La Municipalité a décidé de mener des opérations de régulation du nombre de pigeons et a confié cette mission à une entreprise spécialisée. Les pigeons sont appâtés avec des graines (maïs) dans une cage et capturés.



Dégâts sur les bâtiments et risques sanitaires

C'est un problème bien connu : les fientes sont acides et dégradent les vieilles pierres. En outre, un pigeon produisant en moyenne 12 kg de fientes par an, les déjections peuvent causer l'obstruction des canalisations d'eau pluviales. C'est ce qui s'est produit dans le bourg de Romagnat.

Par ailleurs, la prolifération peut se révéler dangereuse pour la salubrité publique et la santé des personnes.

Bilan :

	Nov. 2015	Déc. 2015	Janv. 2016
Nombre de pigeons capturés	44	38	32

Rappelons que ce n'est absolument pas une éradication des pigeons mais seulement une régulation. D'autres méthodes sont possibles. Il est possible d'installer un pigeonnier (dont le coût est élevé) dans lequel les agents viennent « brouiller » les œufs. Ceci a pour effet de ralentir les pontes, les pigeons continuant à couvrir des œufs qui n'éclosent pas.

La Municipalité réfléchit aux solutions à apporter à moyen et long terme.

NB : l'article 99-2 du RSD (Règlement Sanitaire Départemental) relatif aux mesures de salubrité interdit de jeter graines, miettes de pain et nourriture quelconque tant sur la voie publique que sur les fenêtres et balcons.

Installation de distributeurs de sacs pour déjections canines

Notre ville est bien trop souvent souillée par les déjections canines.

Plusieurs distributeurs de sacs ont été installés sur l'ensemble du territoire de la commune afin que le geste devienne évident pour chaque propriétaire.

Par ailleurs, des panneaux seront installés en différents lieux rappelant l'interdiction de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique.

Tous types de déchets sont concernés, notamment : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres...

Si l'auteur de la contravention est verbalisé sur place, une amende forfaitaire est prévue. Son montant est fixé à :

- 68 euros si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours,
- 180 euros au-delà de ce délai.

En cas de non-paiement ou si la personne verbalisée conteste l'amende, le juge peut condamner le contrevenant au paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Il serait dommage d'en arriver là.



Jardins familiaux



Avec Sylvie Maisonnet, enseignante et Jean Guerrero, chef des travaux du lycée.

Ville de Romagnat et lycée Pierre Joël Bonté sont désormais étroitement associés dans le projet de créer des jardins familiaux destinés aux Romagnatois.

Le 11 mars, ce sont les élus et les services qui se sont rendus au lycée des métiers de Riom : les élèves de la classe de 1^{ère} « assistants d'architectes » de Sylvie Maisonnet ont présenté leurs travaux de recherches sur les jardins familiaux : leur histoire depuis la fin du XIX^{ème} siècle, leur intérêt convivial par les échanges et rencontres rendus possibles, le contact avec la nature et bien sûr la production maraîchère.

L'exposition est visible à l'accueil de la mairie sous forme de panneaux et sur écran.

Exercice réel pour les élèves

Les élus jouant le rôle du client ont exposé leur cahier des charges quant à la commande d'abris de jardins. Les élèves dans le rôle du prestataire, curieux et pertinents, ont interrogé sur le nombre,

la taille, la forme, les couleurs des abris bien sûr mais aussi sur la qualité des matériaux, le budget, la nécessité d'un récupérateur d'eau de pluie, l'installation au sol, etc...

Répartis en 4 équipes, ils travaillent désormais sur un plan d'aménagement global de la parcelle et sur différents modèles d'abris. Chaque équipe présentera son projet à un jury le 13 mai.

Les futurs techniciens géomètres – topographes sont chargés du relevé topographique de la parcelle, sous le guidage de leur enseignant. Cette parcelle située dans le secteur des Plantades est mise à disposition, à titre gracieux, par la famille Giraud.

Prochaine étape à la rentrée de septembre : ce sont les élèves de l'atelier bois qui relèveront le défi de la construction.

Partenariat LPO

Suite à une réunion en mairie vendredi 22 janvier, les représentants de la LPO, d'une part, agents et élus de la Ville, d'autre part, ont manifesté leur volonté de renforcer leur partenariat en développant des actions à destination du public et en particulier des enfants : sortie à l'écopôle du Val d'Allier, recensement des hirondelles, installation de nichoirs dans le parc (refuge LPO), plantation de haies, réflexion sur la création d'une zone humide, journée éco-citoyenne, création d'un verger conservatoire, etc...



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE



La Municipalité souhaite sensibiliser et associer le plus largement possible les Romagnatois à ces actions.

Une animation a eu lieu à l'école le 1^{er} février. Voir page 44.

Jeux publics

Des cages multisport ont été installées sur le terrain de Saulzet-le-Chaud.



Un nouveau jeu destiné aux petits de 2 à 7 ans sera installé à Opme lors de l'aménagement de l'espace public de l'impasse des Châtaigniers.

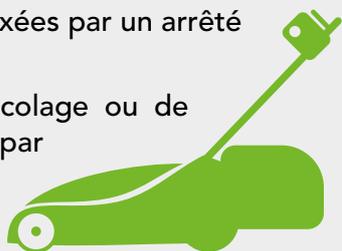


Bruit de voisinage

Les règles sont fixées par un arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures ;
- les samedis de 9 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.



Entretien du patrimoine naturel



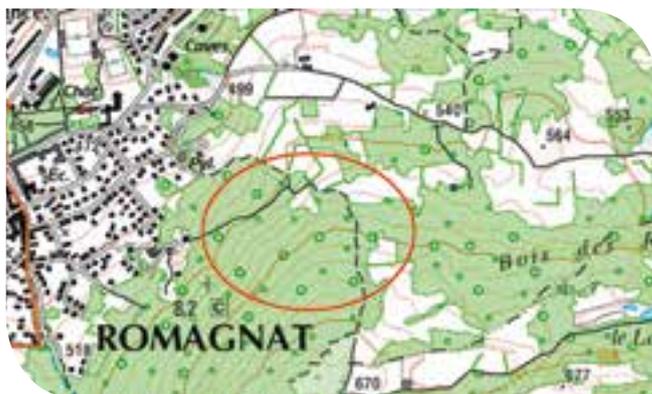
L'entretien des berges de la Gazelle à Saulzet-le-Chaud et le débroussaillage de la plus grande partie du chemin d'accès à Puy Giroux ainsi que le sommet ont été réalisés en février par les services de Clermont Communauté.

Bénévoles d'Opme et agents municipaux achèveront de dégager l'accès au sommet du Puy en venant d'Opme, lors d'un chantier partagé lorsque les beaux jours seront là.



Le sommet du Puy Giroux dispose désormais d'une plateforme bien dégagée permettant une halte, un pique-nique, avec une vue exceptionnelle à 360°. Il est prévu l'installation d'une table d'orientation.

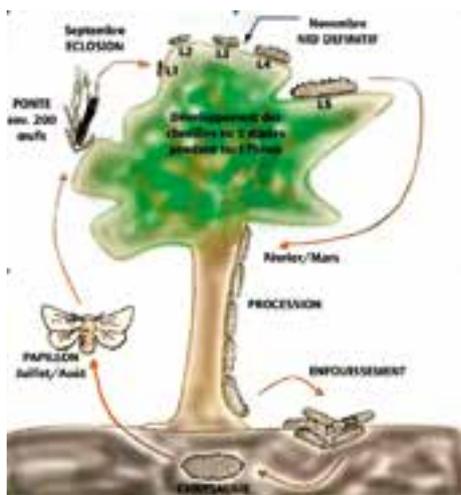
Par ailleurs, les services communautaires ont nettoyé et sécurisé le sentier communal d'accès au plateau de Gergovie ; débroussaillage et élagage étaient nécessaires sur ce sentier très emprunté par les randonneurs.



Lutte contre les chenilles processionnaires

Un arrêté municipal du 18 décembre 2015 met les Romagnatois dans l'obligation d'éliminer les cocons de chenilles processionnaires du pin dans leurs jardins. Ces mesures sont prescrites dans l'intérêt de la santé publique et de la protection des végétaux.

La municipalité remercie les nombreux propriétaires qui ont réagi promptement et réalisé ou fait réaliser les travaux nécessaires.



Les papillons femelles déposent leurs œufs de la fin du printemps au début de l'automne sur les aiguilles des pins.

Ces œufs éclosent et livrent des chenilles qui tissent un gros nid de soie blanche. La colonie quitte le nid, s'enfouit sous terre pour se transformer en chrysalide et éclore entre juin et septembre.

Au moment des périodes les plus froides (températures négatives), l'échenillage par

destruction des nids est la méthode la plus radicale pour supprimer entièrement une colonie. En effet, toutes les chenilles de la colonie se concentrent dans les nids afin de se protéger du froid. La récupération et la destruction (brûlage...) des nids sont des phases délicates en raison du caractère urticant des chenilles et des nids vis-à-vis des hommes et des animaux. Le travail doit s'effectuer avec des protections complètes (masque respiratoire, lunettes, combinaisons et gants jetables, bottes rinçables).

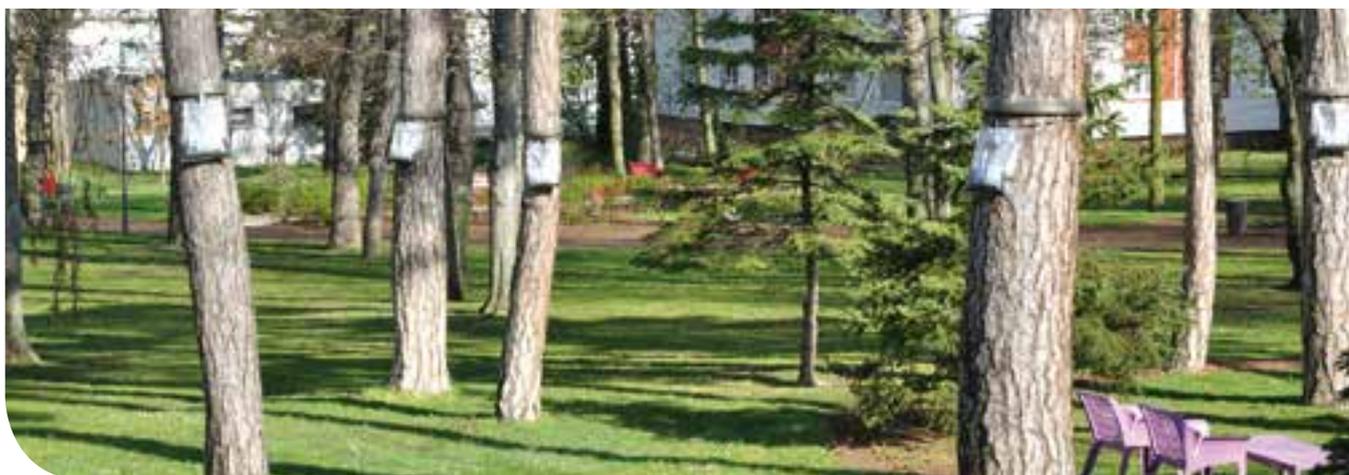
En cas de température plus clémente, il est conseillé d'installer des éco-pièges sur le tronc des pins et des cèdres : les pièges écologiques assurent une capture des chenilles lors de la descente de l'arbre vers le sol. Elles sont ainsi collectées dans un sac rempli de terre. Se croyant au sol, les chenilles commencent leur processus de nymphose et se trouvent bloquées jusqu'à leur mort dans le sac. Il n'est pas nécessaire de détruire le sac au printemps. Vous pouvez le laisser en place pour l'année suivante.



Il existe enfin une méthode préventive écologique et durable : la pose de nichoirs à mésanges à proximité des arbres concernés. Les mésanges, insectivores, se nourrissent des chenilles.

Nous insistons sur le fait qu'il est dangereux de manipuler un nid même vide.

N'hésitez pas à faire appel à des professionnels de l'élagage.



Renouvellement de la convention de partenariat des saisons culturelles de Gerzat, Pont-du-Château et Romagnat



Pour Pont-du-Château : Patrick Perrain, adjoint. Pour Gerzat : Yvette Teyssier, adjointe et Christian Meilhac, conseiller municipal. Pour Romagnat : Chantal Lelièvre, adjointe.

La culture n'a pas de frontière. Gerzat, Pont-du-Château et Romagnat l'ont bien compris ! Pour la troisième année consécutive, ces trois Villes travaillent main dans la main sur leur politique culturelle.

Début 2016, les adjoints en charge des affaires culturelles ont renouvelé la convention de partenariat, poursuivant ainsi une démarche visant à structurer et mettre en cohérence la diffusion de spectacles vivants sur un territoire élargi.

Parmi les actions mises en place, les « scènes partagées » constituent un des temps forts au cours desquels chaque Ville prend en charge le transport de « son public » vers les salles partenaires. Ce partenariat se traduit également par un principe de non-concurrence des programmations culturelles, par une politique tarifaire préférentielle, une mutualisation de moyens techniques mais aussi par la communication des événements culturels.

En 2016, le partenariat est encore renforcé ! Gerzat, Pont-du-Château et Romagnat organisent ensemble un festival de world music : « L'oreille du monde, world music festival ».

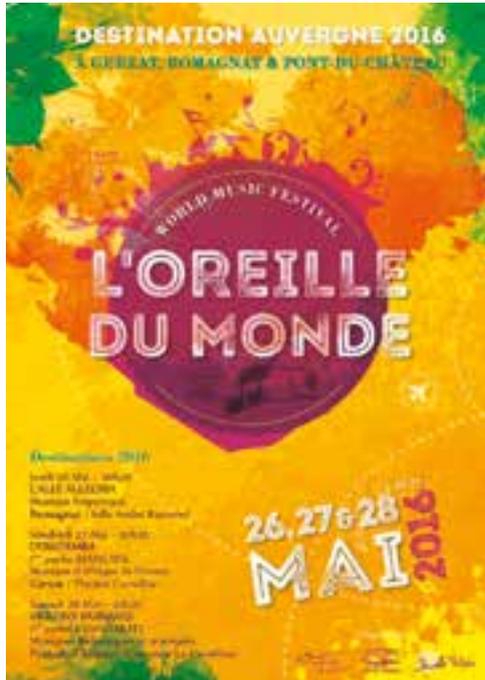
Trois concerts auront lieu au cours de ce rendez-vous musical cosmopolite :

- Le jeudi 26 mai, Romagnat accueillera Calle Alegria, groupe de musique hispanique dont le dernier album, 'Hasta que...' illustre la vie des quartiers populaires, raconte des histoires humaines, évoque le plaisir de partager les bons comme les mauvais jours dans toute la truculence de l'Espagne comme on l'aime.
- Le vendredi 27 mai, c'est à Gerzat que se déroulera la deuxième soirée du festival avec sur scène Debademba. Dépaysement total aux sons d'une musique africaine habilement revisitée : avec Debademba, le répertoire traditionnel de l'empire mandingue flirte avec les sonorités jazz, blues, salsa et rock.
- Cap à l'Est pour la dernière destination de ce voyage musical : le trio Violons Barbares, composé de musiciens d'origine bulgare, mongole et française offre au public une musique inédite et flamboyante naviguant entre folklore balkanique et traditions d'Asie centrale, entre rock des steppes et fièvre tzigane... le samedi 28 mai à Pont-du-Château.

Agenda des spectacles et des expositions

Du 18 au 28 mai :

PHOTOGRAPHIE NATURALISTE
Vincent Rillardon



Du 26 au 28 mai :

« L'Oreille du Monde »
World music festival

C'est la grande nouveauté cette année :

3 concerts pour découvrir des artistes et des sonorités d'ailleurs, apprécier des mélodies exotiques. Prenez votre passeport pour des destinations où curiosité et métissage sont les maîtres mots.

Attention, décollage imminent !

Pass 3 concerts : 24 €
Tarif 1 concert : 10 €

Romagnat- Salle André Raynoird : Jeudi 26 Mai à 20h30 - CALLE ALEGRIA - Musique hispanique

Gerzat - Théâtre Le Cornillon : Vendredi 27 Mai à 20h30 - Debademba + Mangane - Musique d'Afrique de l'Ouest

Pont-du-Château - Complexe Le Caméléon : Samedi 28 Mai à 20h30 - Violons barbares « Saulem Ai » + Samshabati (polyphonies géorgiennes) Musiques balkaniques et orientales



Le 10 juin à 20h30 :

Cirque Autoblocant
salle André Raynoird
par la compagnie Silembloc
Théâtre cirque burlesque



Le samedi 25 juin :

Visite du Centre National du Costume de Scène à Moulins
Sortie commune avec nos amis de Gerzat et Pont-du-Château
Attention départ parking du stade des Pérouses à 7h30



© CNCS Photo Pascal François

Le 21 juillet à 21h30 :

Ciné en plein air - Stade des Pérouses -
Projection du film : La famille Bélier - Soirée gratuite

► Les briques bleues



Une salle de spectacle bondée, un public ravi par une chorale dotée d'un répertoire de chansons françaises bien choisies. Une mise en scène très réussie.



► Sortie à Pont-du-Château pour Vincent Rocca et Wally

Un intérêt majeur du partenariat avec Gerzat et Pont-du-Château : plus de sorties, plus de spectacles, plus de convivialité.

► « Prêt à partir » avec Teatro Picaro

Ce n'est pas pour rien que ce spectacle a reçu le coup de cœur du festival d'Avignon 2014. Vraiment un très bon moment !



► « M'envoler » par la compagnie du Voyageur Debout



► « Lili Bigoudi » par la compagnie le Pied en Dedans



Une place importante est également accordée aux enfants des écoles maternelles dans la programmation de la saison culturelle.

Très beau spectacle et magnifique voyage pour les enfants des écoles élémentaires.

► Solistes au féminin par l'Orchestre Symphonique des Dômes



Concert sous la baguette de Gilles Raynal, soixante-dix musiciens et deux solistes pour un magnifique programme : solo violon avec

Hiroe Namba et les grands airs de « Carmen » de Georges Bizet interprétés par la soprane Angélique Pourreyron.

► 6^{ème} Festival d'humour



« Frou-Frou les bains »
par la compagnie
Accord Parfait

Une pièce de boulevard bien rodée, un répertoire chanté superbement interprété. Un public ravi !



Improvergne contre Saint-Etienne

Une vraie Battle de mots, de mimes, de jeux. Performance remarquable de ces deux compagnies d'improvisation.



« Je vous laisse ma carte »
par Hassan

Toujours autant d'humanité, de finesse dans le choix des mots. Que de talent ! Comme dans certains exercices d'improvisation, on aimerait faire « rembobiner » afin d'être certain de ne pas avoir raté une partie du texte.



► Scriptographia ou la belle écriture



Najib Chergui entouré
par les élèves et Eléonore Szczepaniak,
conseillère départementale

« Cette exposition nous a immergés dans le célèbre roman du regretté Umberto Eco, *le Nom de la Rose*, arpentant, aux côtés du moine détective Guillaume de Baskerville, le labyrinthe qu'est la bibliothèque du monastère, à la recherche du manuscrit défendu. » Chantal Lelièvre

Guidé par Najib Chergui, calligraphe, chacun a pu admirer cette exposition extraordinaire, voyageant dans le temps, de l'écriture cunéiforme à l'univers



du scribe. L'occasion de découvrir manuscrits enluminés et lettrines, représentant les différentes variantes nées au gré des influences culturelles (la chancelière), politiques (Charlemagne et la caroline), commerciales (la bâtarde flamande) et techniques (l'anglaise).

L'occasion aussi de découvrir le matériel utilisé, le calame, les pigments et la gomme arabique.

- Exposition Photographies par Geneviève Rampal, Laurent Kieffer et Christian Mouliets



- Cérémonies du 19 mars



Romagnat

En présence de Pierre Riol, conseiller départemental.

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie dans les trois cimetières de la Commune et remise de médailles en mairie.



Sauzet-le-chaud



Opme



Christian Clément, Francisque Ferreira, Jean-Pierre Benassar, Roger Gamez, Georges Landry





► Carnaval à Opme

Organisé par le Foyer Rural d'Opme.



► Réception de la Fédération Amicale Folklorique Nationale

Cette fédération regroupe 70 troupes folkloriques en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

Sébastien Morange en est le président.



► Exposition de printemps de l'ARAL

Exposition des peintres de l'ARAL et des sculptures de Véronique Richard, invitée d'honneur.



L'invitée d'honneur : Véronique Richard





Lorsque vous téléphonez ou venez en mairie, ce sont des agents du service administratif et du service technique qui vous accueillent, vous renseignent et vous orientent.

Ces agents sont en relation permanente avec l'ensemble des services municipaux et des élus.

Accueil administratif et technique, élections, recensement militaire, état-civil, élections, affaires funéraires : Mmes DUBOST, MICHAU et VITIELLO.

Accueil technique : Mmes DUBOST, MICHAU, MIGNEAU-DOROT et VITIELLO.

Accueil urbanisme (déclaration de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme) : Mme MIGNEAU-DOROT.

**Horaires
d'ouverture :**
du lundi
au vendredi
de 8h30 à 17h

INFORMATIONS MUNICIPALES

Logement privé à vocation sociale



Vous avez un projet d'investissement locatif ou vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison que vous avez mis en location. Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale sans faire de travaux. En contrepartie, vous vous engagez à proposer votre bien à un loyer abordable à des locataires de ressources modestes.

VOS AVANTAGES FISCAUX

Plus les loyers que vous vous engagez à pratiquer sont bas, plus la déduction fiscale sur vos revenus fonciers est importante. Elle est de 30 % pour les loyers «intermédiaire» ou de 60 % pour loyers «sociaux» ou «très sociaux». Si vous passez par une agence immobilière à vocation sociale pour louer votre logement, cette déduction peut même aller jusqu'à 70 %. Cet intermédiaire peut être un organisme privé ou public. Il assure le paiement des loyers et vous

garantit de récupérer votre bien en bon état.

UNE PRIME EXCEPTIONNELLE

Une prime de 1 000 € peut vous être octroyée jusqu'au 31 décembre 2017. Vous devez vous engager à confier votre logement conventionné à une structure d'intermédiation locative ou une Agence immobilière sociale (AIS) pour une durée d'au moins 3 ans.

VOS ENGAGEMENTS

Ils sont définis dans une convention locative signée avec l'Anah. Vous devez notamment :

- mettre en location ou continuer à louer votre bien pour une durée minimum de 6 ans
- ne pas dépasser le montant de loyer maximal fixé par l'Anah
- louer à des personnes dont les ressources sont inférieures aux plafonds fixés nationalement

Pour tout renseignement merci de prendre contact auprès de l'Anah au 04 73 43 19 32.

Le budget communal



Fonctionnement et investissement structurent le budget de chaque commune : d'un côté, la gestion des affaires courantes au travers du budget de fonctionnement ; de l'autre, le budget d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Une Ville, comme une entreprise ou une famille, gère des recettes, fait des dépenses. Une bonne gestion lui permet d'investir et donc de préparer son avenir.

Nous nous sommes fixés trois objectifs principaux dans la première partie de notre mandat : rattraper le retard pris sur l'entretien du patrimoine communal (voiries et bâtiments), réduire les dépenses de fonctionnement à caractère général et l'endettement de la Commune.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT PERMET À LA COLLECTIVITÉ D'ASSURER LE QUOTIDIEN.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux impôts locaux,
- aux dotations versées par l'Etat,
- aux sommes encaissées pour la fourniture de prestations : restauration scolaire, centre de loisirs, entrées des spectacles, concessions dans les cimetières,
- à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées notamment par :

- les salaires des agents municipaux,
- le coût de fonctionnement des bâtiments communaux (entretien, éclairage, chauffage),
- les achats de matières premières et de fournitures,

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Il marque la clôture de l'exercice et enregistre l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées dans l'année. C'est un élément fondamental dans l'analyse des finances d'une ville, puisqu'il permet au conseil municipal de constater l'exécution du budget et de mesurer l'adéquation des résultats aux objectifs fixés. Il doit être voté avant le 30 juin.

- les prestations de services effectuées,
- les subventions versées aux associations
- les intérêts des emprunts, ...

Au final, l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PRÉPARE L'AVENIR.

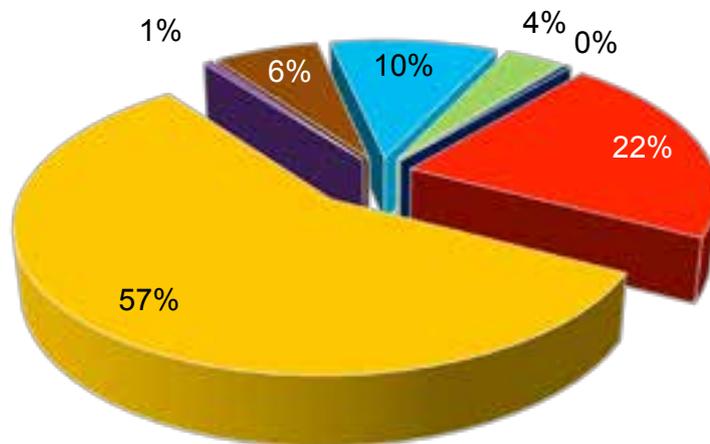
La section d'investissement est liée aux projets de la Ville à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement d'une ville regroupe :

- en dépenses : les acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, les remboursements d'emprunt en capital.
- en recettes : les recettes dites patrimoniales (en lien avec les permis de construire), les subventions d'investissement, les remboursements de TVA, les nouveaux emprunts, l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement 2015

6 204 701 € de dépenses de fonctionnement.



Evolution des charges à caractère général : 1 335 000 € soit - **9,79 %** par rapport à 2013. Nous nous étions fixés un objectif de 10 % de réduction.

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Opérations d'ordre entre sections
- Charges financières
- Atténuations de produits
- Charges exceptionnelles

Les principales baisses concernent les postes suivants :

Frais de télécommunication : L'étude des contrats et l'optimisation des ressources téléphoniques fixes et mobiles ont permis une réduction de **27 %** : - **11 628 €** !

Foires et expositions : - 10 666 € soit - **20 %**

Contrats de prestation de services : la révision des contrats de location des distributeurs (savon liquide, essuie-mains, etc...) et la suppression du contrat de balayage des rues ont permis une réduction de **45 %** : - **33 069 €**

Main-tenance : - 5 631 € soit - **9 %**

Locations mobilières : - 7 134 € soit - **36 %**

Fourniture de petit équipement : - 17 169 € soit - **17 %**

Frais d'affranchissement : - 3 067 € soit - **15 %**

Indemnités des élus : - **26 837 €** soit - **26,35 %** par rapport à 2013

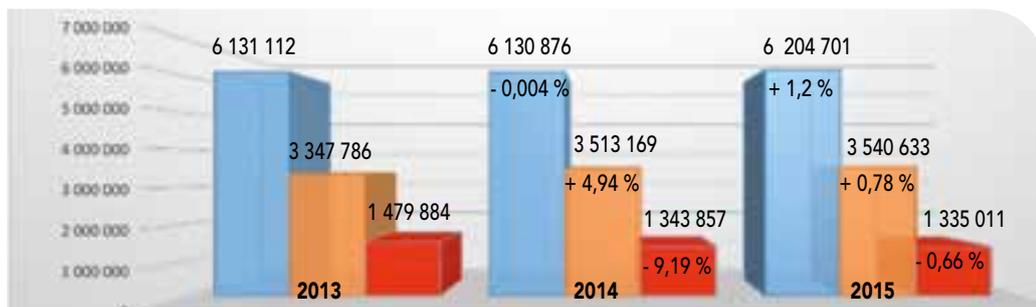
Nous avons mis la priorité sur :

Entretien de biens mobiliers : + 11 997 € soit + **69 %**

Entretien de voies et réseaux : + 22 994 € soit + **28 %**

Evolution des dépenses entre 2013 et 2015

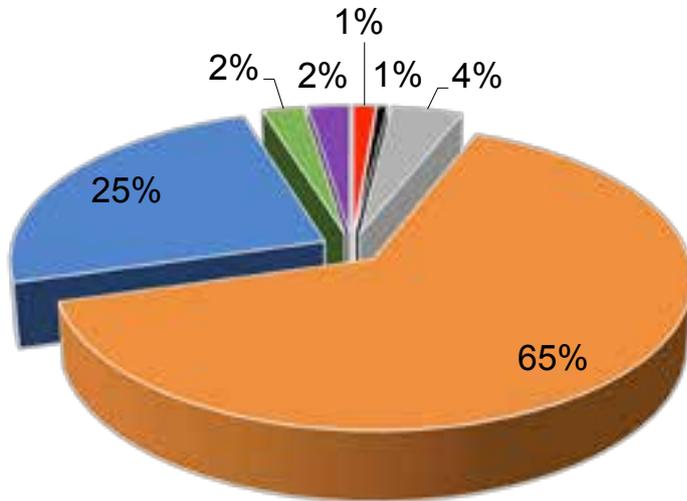
- Dépenses de fonctionnement
- Part des charges du personnel
- Part des charges à caractère général



L'augmentation des charges de personnel s'explique, à effectif constant, par :
 - la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : le fonds d'amorçage de 50 € par enfant ne compense qu'un cinquième de la dépense réelle qui s'élève à 145 000 €.
 - les revalorisations salariales du fait du mécanisme du glissement vieillesse-technicité et de l'augmentation du taux des cotisations retraite.

Recettes de fonctionnement 2015

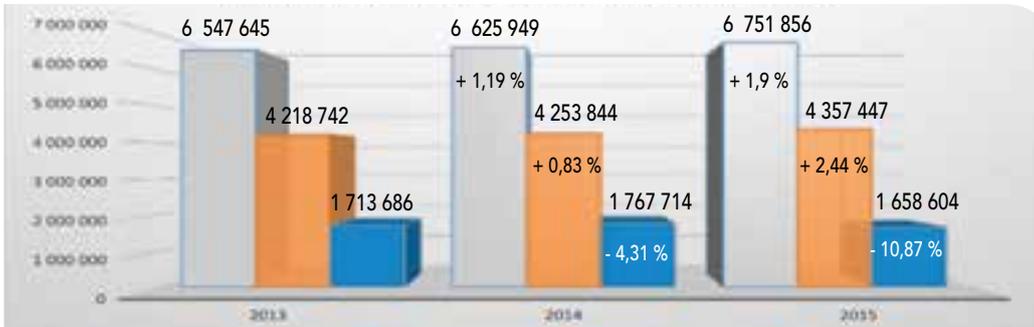
6 751 856 € de recettes de fonctionnement.



La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) représentait 22% des recettes en 2013, elle ne représente plus que 18% en 2015, soit une baisse de 196 000 €.

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits des services
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre entre sections

Evolution des recettes entre 2013 et 2015

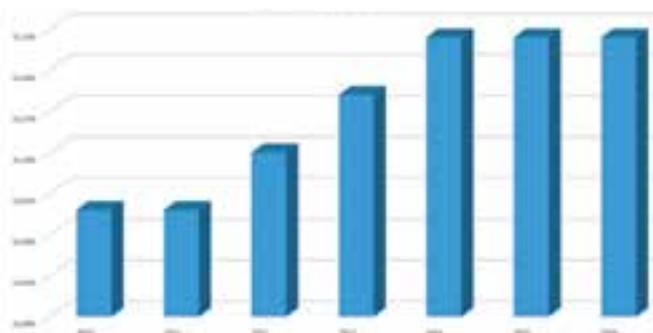


+ 1,9 % par rapport à 2014 ou + 0,12 % par rapport à 2013 hors produits de cessions.

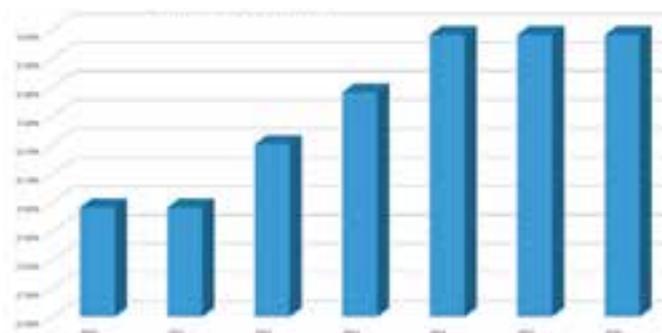
- Recettes de fonctionnement
- Part des impôts et taxes
- Part des dotations

Evolution de la taxe d'habitation et de la taxe foncière entre 2010 et 2015

Les taux des taxes perçues par la commune sont identiques depuis 2014.



Taux communal de la taxe d'habitation



Taux communal de la taxe foncière

Programmation des investissements 2016

La priorité est accordée à l'entretien du patrimoine bâti communal, aux travaux de VRD (Voirie et Réseaux

Réfection de
voiries et trottoirs

450 000 €

dont rue de Puy Giroux, rue des Noyers, rue de la Prugne, rue du Moulin, chemin de Fontarlioux, rue des écoles, rue de Tocqueville, impasse des Châtaigniers, rue de la Treille, chemin de la Bezou, chemin de la Bouteille, ...

Etudes
d'urbanisme

85 000 €

dont reconversion
du lycée.

Accessibilité

50 000 €

Entretien du
patrimoine bâti
(rénovation, isolation, mise
en conformité électrique et
incendie)

450 000 €

dont ancienne école d'Opme,
Conciergerie, complexe
André Raynoird, mairie.

Matériels
divers

21 000 €

pour la cuisine
centrale, le service
espaces verts.

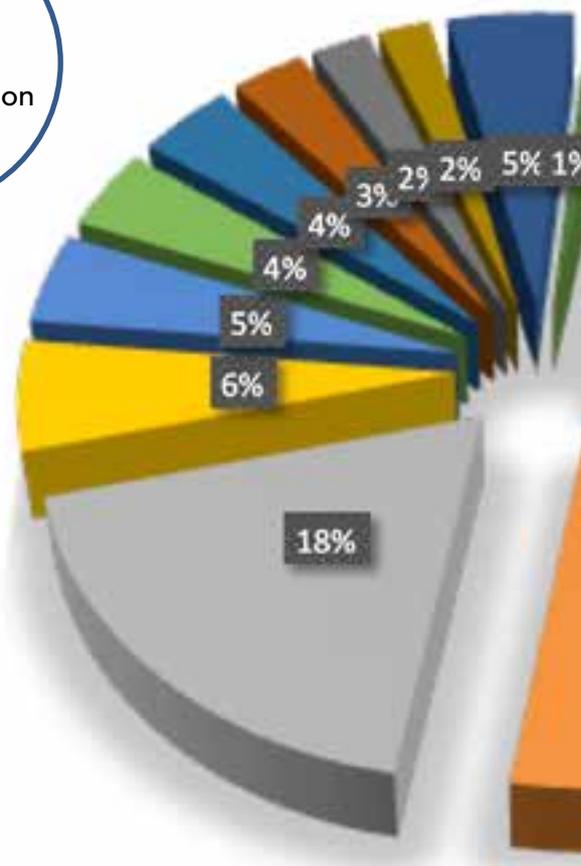
Installations
sportives

40 000 €

dont système
d'arrosage du terrain
d'honneur,
aérateur.

Extension
du cimetière
paysager

35 000 €

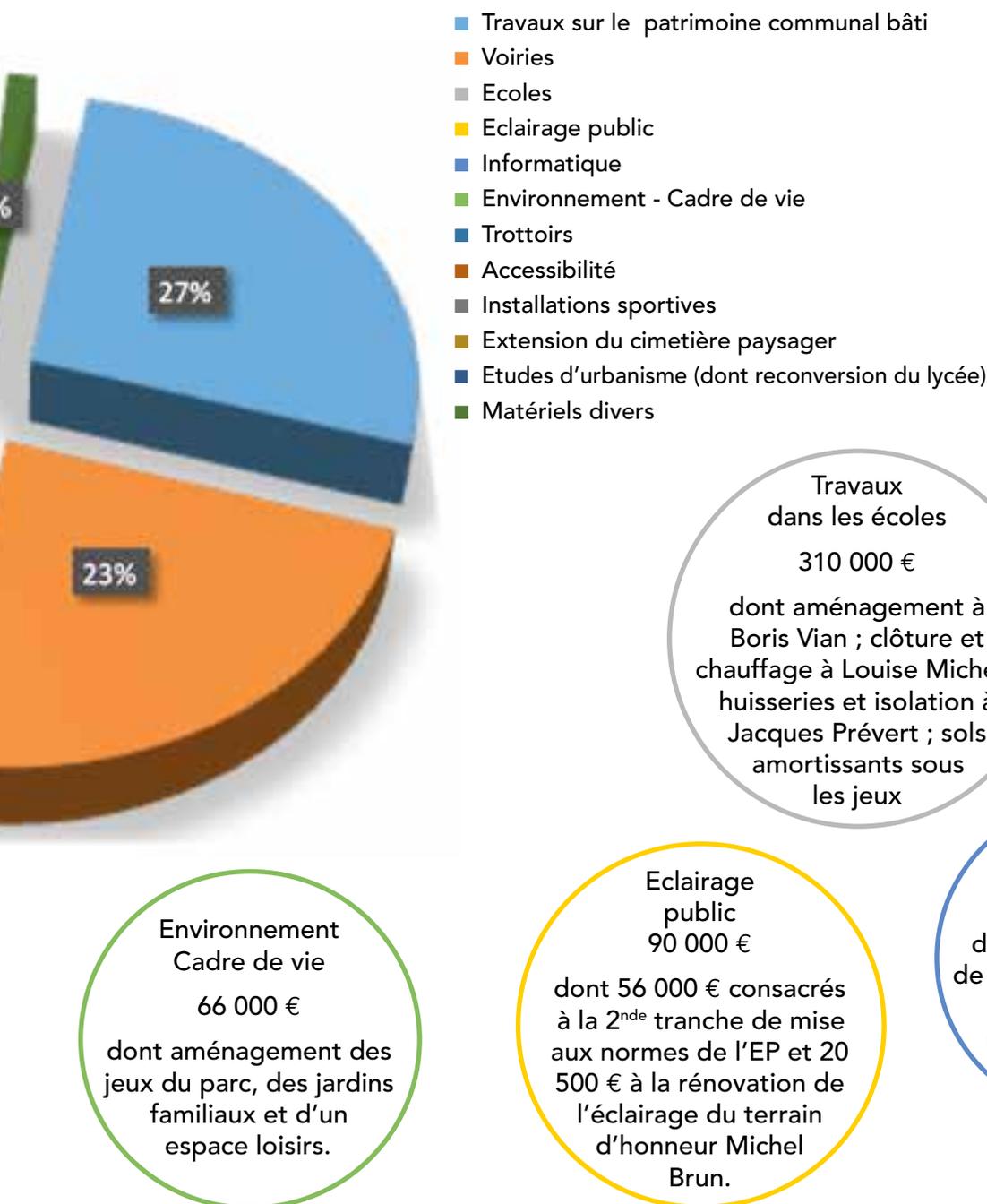


Investissements CCAS

Les principaux investissements prévus sur le budget du CCAS sont :

- Travaux d'accessibilité du club de l'Amitié du Centre social,
- Travaux d'efficacité énergétique du club de l'Amitié du Centre social,
- Etude de réalisation d'une résidence autonomie/services.

Divers), à la mise en accessibilité des bâtiments communaux et à la rénovation de l'éclairage public.



Investissements Assainissement

Les principaux investissements prévus sur le budget Assainissement concernent des travaux neufs et grosses réparations :

- chemin de la Bezou, rue de la Prugne,
- mise en séparatif rue de la République (Saulzet-le-Chaud),
- reprise de canalisation de la source de la Prugne.

Montant total des travaux : 190 000 euros.

Améliorer la desserte d'Opme

C'ÉTAIT UN DE NOS ENGAGEMENTS EN 2014 : CE SERA UNE RÉALITÉ À COMPTER DU 22 AOÛT 2016 !

Les demandes parvenues en mairie, les rencontres avec les habitants, les parents d'élèves, notamment des collégiens, nous ont montré que les besoins exprimés étaient réels. Nous avons traité ce dossier avec détermination depuis l'été 2014.

Les échanges engagés entre la Municipalité et le SMTC ont permis d'aboutir en mars 2016.

Le service scolaire sera donc prolongé et desservira la route d'Opme, Opme, Saulzet-le-Chaud avant de rejoindre Clémensat pour emprunter le tracé initial jusqu'au collège Joliot-Curie à Aubière.

Il offrira 2 allers le matin du lundi au vendredi, 2 retours le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi, 2 retours le mercredi à 12h et 13h.

Ce service est accessible à tous les voyageurs (scolaires ou non) munis d'un titre de transport.

Le SMTC et la T2C, exploitant du réseau, ainsi que la Municipalité détermineront les emplacements des nouveaux arrêts pour une mise en œuvre dès le 22/08/2016.

Un bilan de la fréquentation sera effectué ; il conditionnera la pérennité de ces nouveaux dispositifs.

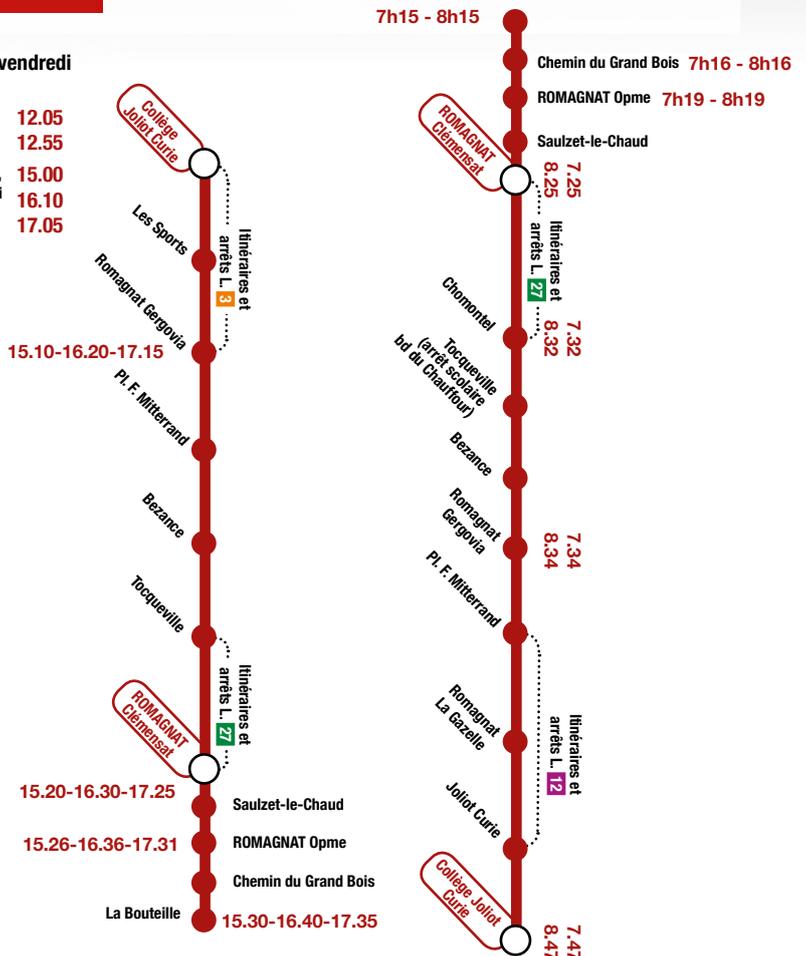
L'impact annuel de ce prolongement représente 4 752 km et un coût d'exploitation pour le SMTC de 26 136 €.

La ligne 27 et le TAD (Transport à la Demande) ne sont pas affectés par ces nouvelles mesures et sont donc maintenus.



Du lundi au vendredi

Le mercredi 12.05
12.55
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi 15.00
16.10
17.05



Horaires indicatifs susceptibles d'évoluer de quelques minutes.



Transports en commun : Travaux

Les travaux de la plate-forme du tramway et du viaduc St-jacques ont débuté le 11 avril. Ils donneront lieu à de grandes perturbations au niveau du trafic, jusqu'à la fin du mois d'août.

Construit en 1965, le viaduc Saint-Jacques vieillit. Il présente des problèmes d'infiltration d'eau et d'étanchéité. De lourds travaux de réhabilitation sont donc nécessaires pour prolonger sa durée de vie. Les travaux prévoient notamment la reprise à neuf de la totalité de la partie supérieure du viaduc, chaussée et trottoirs compris.



Le tramway aura bientôt 10 ans. La voie sur laquelle il circule, appelée plateforme, a besoin d'être entretenue afin d'assurer la durée

de vie du tramway mais aussi la sécurité des passagers. Le SMTC a engagé un plan d'entretien prévu en quatre tranches. La première tranche,

du 11 avril à fin août 2016, concerne la section comprise entre Maison de la Culture et La Pardieu gare. Les travaux prévoient notamment le renouvellement de la couche de roulement en enrobé, la substitution des enrobés par une structure béton plus durable en station et sur certains carrefours et le remplacement de portions de rail.

Le dépliant réalisé par le SMTC pour informer la population sur les travaux et sur la desserte en transports en commun est à votre disposition à l'accueil de la mairie



Un site dédié est ouvert :

<http://www.travaux-tram-clermont.fr/>

Il diffuse une information actualisée avec les itinéraires conseillés.

VIE ÉCONOMIQUE

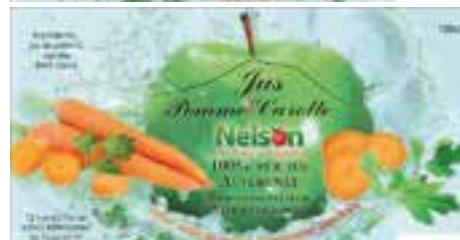
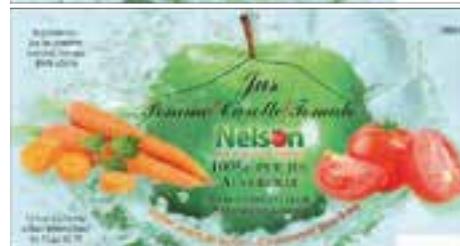
Nelson Dance

Vous connaissez ses parents, Paula et Peter, présents sur le marché chaque jeudi avec leurs bons légumes.

En 2013, Nelson s'est lancé dans la production de jus de pomme (golden, reine des reinettes et starkinson) puis de jus pomme-carotte et pomme-carotte-tomate, pasteurisés,



sans vitamines ni sucre ajoutés, sans conservateur. Ces jus conditionnés en bouteilles de 25 cl et de 1 litre sont notamment en vente dans plusieurs boutiques romagnatoises ainsi que sur le marché.



Un pôle régional s'installe à Romagnat



Le Comité Régional de Gymnastique souhaite ouvrir à partir de la saison prochaine (2016/2017) un Centre Régional d'Entraînement pour les disciplines Gymnastique Acrobatique et Gymnastique Aérobie.

Ce projet, Martial Giglioli du Comité Technique Régional l'avait évoqué le 16 décembre 2015 avec les élus en présence des représentants du club de gymnastique de Romagnat, Delphine Peixoto, présidente et Blandine Carsac, enseignante.

Aujourd'hui, le projet s'est concrétisé et le Centre Régional d'Entraînement viendra s'intégrer dans le centre d'hébergement pour sportifs de haut niveau à CEYRAT. Opérationnel pour la rentrée de septembre 2016, tous les moyens seront rassemblés pour mettre les sportifs dans les meilleures conditions pour réussir le double projet scolaire/sportif.

Pour la Gymnastique Acrobatique, la structure d'entraînement sera basée sur le gymnase

spécialisé de ROMAGNAT. L'encadrement technique sera assuré par Mme Mery HOVSEPIAN, entraîneur de haut niveau (duo finaliste aux championnats du monde juniors).

Les entraînements auront lieu les :

- lundi : 16h à 19h
- Mardi : 7h30 à 9h / 16h à 19h
- Mercredi : 15h à 18h
- Jeudi : 7h30 à 9h / 16h à 19h
- Vendredi : 16h à 19h

Les transports entre le lieu d'hébergement et la salle de gymnastique seront gérés par l'équipe d'encadrement mis en place par le CREPS de Vichy.

Le gymnase de Romagnat est mis à disposition du comité régional à titre gracieux. En contrepartie, celui-ci financera les installations nécessaires aux nouveaux entraînements, installations dont bénéficiera définitivement le club de Romagnat.



Clermont Communauté est partenaire du **grand trail pour la 2^{ème} année**

Cette nouvelle édition propose 4 épreuves différentes : le grand trail (39 km), le gergo trail (23 km), le mardoux trail (12 km) et la randonnée non chronométrée de 12 km.

Affaires funéraires

Concessions réputées en état d'abandon

Conformément aux articles L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 et R.2223-23 du code général des collectivités territoriales et à la délibération en date du 3 mars 2010, une procédure de reprise de deux concessions perpétuelles dans le cimetière ancien du Bourg à ROMAGNAT a été engagée. A l'issue de cette procédure, le conseil municipal se prononcera par le biais d'une déclaration sur l'opportunité de prononcer ou non les reprises desdites concessions.

Conformément à l'article R.2223-16 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T) les extraits ci-dessous des procès verbaux établis en date du 18 février 2016 sont portés à la connaissance du public.



1 - N° 27 du plan concession de la famille **GIRAUDET - MEGE**. Acte de concession délivré en 1879

« Conformément aux dispositions de l'article L.2223-17 du C.G.C.T. et de notre avis en date du 18 janvier 2016 affiché à la porte du cimetière et à la mairie »

« Cette concession offre une vue délabrée. Le monument est en état de ruine et menace de s'effondrer »

« De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.2223-17 du C.G.C.T, nous avons dressé le présent procès verbal »



2- N° 92 du plan concession sans inscription. Acte de concession présumé appartenir à Mr **COURNOL Henri** délivré en 1890 (dit Terrail)

« Conformément aux dispositions de l'article L.2223-17 du C.G.C.T. et de notre avis en date du 18 janvier 2016 affiché à la porte du cimetière et à la mairie »

« Cette concession offre une vue délabrée. Le monument est en état de ruine. »

« De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L.2223-17 du C.G.C.T, nous avons dressé le présent procès verbal »

Trois ans après la fin de la période d'affichage du premier constat d'abandon, une nouvelle visite des lieux et un second constat sera établi afin de constater la persistance ou non de l'état d'abandon.

Toutes personnes susceptibles de fournir des renseignements sur ces concessions abandonnées sont priées de s'adresser à la Mairie auprès de Bertrand ZANNA, Adjoint au Maire en charge des Affaires Funéraires (tél : 04.73.62.79.79)

Recul des incivilités

Nous constatons depuis le début de l'année un net recul du nombre des incivilités par rapport au bilan 2015. Nous déplorons néanmoins des dégâts sur la verrière de la salle André Raynoird en février ainsi qu'un départ d'incendie volontaire à Clémensat le soir du réveillon.



Missions du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Puy-de-Dôme

Depuis une dizaine d'années, le SDIS est considérablement sollicité pour des interventions qui ne relèvent ni de l'urgence ni du cadre strictement défini par la loi. Aussi, ce service se voit dans l'obligation de recentrer ses missions sur les interventions de secours au bénéfice de la population.



Lors du conseil d'administration du 29 février, le SDIS a voté une délibération prévoyant que **certaines interventions sans caractère d'urgence feront l'objet d'une facturation.**

Ainsi le SDIS n'assurera plus la destruction des nids d'hyménoptères (guêpes) situés sur le **domaine privé**. Les personnes concernées devront contacter des entreprises privées compétentes en la matière.

Par ailleurs, le SDIS est encore trop souvent sollicité en cas de panne d'ascenseur. Des obligations s'imposent aux propriétaires d'une installation d'ascenseur : les coordonnées des sociétés de maintenance doivent figurer en cabine. Les personnes bloquées sont invitées à les contacter s'il n'y a pas d'urgence. En cas de carence des sociétés de dépannage, une intervention du SDIS en dehors de toute urgence sera facturée.

Vidéo-protection

Depuis fin mars 2016, la Commune de Romagnat s'est dotée d'un système de vidéo-protection, afin de protéger les bâtiments et installations publiques sportives des Pérouses.

Dans ce dossier à la fois technique et juridique, la commune a fait appel au référent sûreté de la gendarmerie nationale pour être accompagnée dans cette mise en œuvre.

Conformément aux articles L.251-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure, le dossier technique et administratif a été déposé en Préfecture. C'est ainsi que le 21 janvier 2016, le projet a reçu l'avis favorable de la commission départementale de vidéo-protection. Le Préfet a émis un arrêté le 12 février 2016 autorisant l'installation pour une durée de 5 ans renouvelable.

L'accès aux vidéos enregistrées est réservé aux seules personnes habilitées afin de préserver la confidentialité et le respect de la vie privée. Les enregistrements sont détruits dans un délai de 15 jours sauf dans les trois cas suivants : enquête de flagrant délit, enquête préliminaire ou information judiciaire.

Dès l'instant où les Romagnatois pénétreront à l'intérieur d'une zone vidéo-protégée, ils en seront informés par des panneaux comportant un pictogramme représentant une caméra.

Toute personne concernée a le droit de s'adresser au responsable du système de vidéo-protection à la mairie de Romagnat pour accéder aux enregistrements qui la concernent.

Grâce à ce nouveau système, les installations sportives seront désormais protégées contre le vandalisme et les incivilités. La Commune pourra ainsi consacrer son budget à l'entretien courant des installations sans avoir à supporter le coût des dégradations, comme ce fut le cas en 2015.



La Réserve militaire

LA RÉSERVE MILITAIRE ET LA CITOYENNETÉ



RÉSERVISTE



FOIRE AUX QUESTIONS

QUI SONT-ILS ?

Ce ne sont pas seulement des anciens militaires, mais bien des hommes et des femmes issus du civil qui s'engagent pour la défense du pays.

La réserve couvre 4 domaines d'emploi principaux :

- La continuité de la mission des forces armées
- L'intervention lors de situation de crise
- L'apport d'experts dans des spécialités professionnelles peu communes
- Le relais vers la société civile au titre d'un engagement citoyen pour la défense.

COMMENT CHOISIR SON UNITÉ ?

Les futurs réservistes choisissent librement le type de formation dans laquelle ils souhaitent servir : armée de terre, armée de l'air, marine ou gendarmerie, et au sein de celle-ci, l'unité dans laquelle ils exerceront leurs activités militaires. Dans toutes les armées, chaque unité comporte un point de contact réserve pour le recrutement. Les Centres d'Information et de Recrutement des Armées (CIRFA) sont à la disposition des futurs réservistes pour les guider dans leur choix d'armée et leur communiquer les coordonnées précises des unités.




LA RÉSERVE DANS LE G3

VOUS VOLEZ VIVRE UNE AVENTURE HUMAINE UNIQUE ET ACCOMPLIR UN ACTE DE CIVISME

VOUS AVEZ EFFECTUÉ VOTRE JOURNÉE DU CITOYEN LIBRE

REJOIGNEZ LA RÉSERVE MILITAIRE

POLYVALENCE ET PERFORMANCES : DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA NATION







FOIRE AUX QUESTIONS

LA RÉSERVE ET MES ÉTUDES ?

Les périodes de réserve s'effectuent en premier lieu sur volontariat et selon la disponibilité du réserviste. Les armées s'efforcent d'organiser les périodes de formation et d'activité pendant les vacances scolaires et les week-end de manière à ce qu'un maximum d'étudiants puisse y participer.



FAUT-IL SUIVRE UNE FORMATION SPÉCIFIQUE ?

Oui, pour les réservistes opérationnels issus du secteur civil. Il s'agit de la Formation Militaire Initiale du Réserviste (FMIR) propre à chaque armée ou formation rattachée. Elle peut être précédée par une Préparation Militaire (PM), non obligatoire, qui est le meilleur moyen de tester son aptitude à la vie militaire dans la perspective d'un engagement.

Le niveau d'étude et les compétences déterminent le niveau de responsabilité dans les armées. Au gré des formations, l'avancement dans les grades est possible.




RÉSERVISTE : CIVIL ET MILITAIRE À LA FOIS

1 mission : • renforcer les armées
2 composantes : • la réserve opérationnelle, • la réserve citoyenne

Les réservistes opérationnels

- des citoyens volontaires
- ayant les mêmes missions que les militaires d'active
- portant l'uniforme
- rémunérés par les forces armées

Leur mission : assurer un renfort de 20 jours par an en moyenne.



Les réservistes citoyens

- des citoyens volontaires
- bénévoles du service public
- ayant un grade à titre honorifique

Leur mission : diffuser l'esprit de Défense et contribuer au lien armées-Nation.

CONDITIONS D'ACCÈS

- être volontaire
- être de nationalité française
- être âgé de 17 ans au moins
- être en règle au regard des obligations du service national
- ne pas avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de justice militaire
- posséder l'ensemble des aptitudes requises, et notamment physiques.

CONTACTS ET LIENS UTILES

N'hésitez pas à aller sur le site internet de la réserve militaire pour obtenir plus d'informations et à contacter les CIRFA et unités qui vous intéressent.

www.defense.gouv.fr/reserves

CONTACTS CENTRES RECRUTEMENT ET UNITÉS DU G3

Points de contact principaux :

Le CERFA Clermont-Ferrand est le point d'entrée principal pour les demandes concernant l'armée de Terre, l'armée de l'Air et la Marine : 04 73 16 18 88.

Le CIR Auvergne vous renseigne pour la réserve dans la Gendarmerie : 04 73 41 38 09

Points de contact particuliers (armée de Terre) :

- 92^e régiment d'infanterie (Clermont-Ferrand) :
CCI Vanessa SALVADOR : 04 73 99 25 96 / 04 63 66 92 22
vanessa.salvador@intradef.gouv.fr
- 28^e régiment de transmissions (Issouze) :
Adjudant-chef Jean-Louis MAHUTEAU : 04 73 55 74 76
jean.mahuteau@intradef.gouv.fr



Du 1^{er} décembre 2015 au 31 mars 2016

NAISSANCES* :

FERRIER Giulia Clémentine Patricia
 ABUIN Y VARELA Mathéo Ludovic José
 DUBRUNQUEZ Lia Alice
 SERRE Aubin François Philippe
 OLÉOTTO Nohan
 MARY Anouk Jeanne
 BECKER Jeanne Catherine Simone
 JUNGBLUTH Julia Katia Sophie
 REJRAJI Dastan
 DAHO Syrine
 MAZEAU Lison Charlotte
 BLATTEYRON Louise Anna
 HUGUES Lucas Christophe Frédéric
 FABRE Johan Théodore
 MICHEL Margaux Valérie
 BASSOT Léandre
 BROUAT Maxime
 BOUDY Lucien Jacques Marc
 BRUNMUROL Axel
 HEQUET Timéo
 DARDOUR Assia



MARIAGES :

CLAVELOU Pierre
 Michel Yves et
 MOREAU Séverine
 Anne
 SEGUIN Pierre et
 COMPTE Aurélie Céline
 ROLLAND Renaud
 Jean-Claude et AUZARY
 Maryline Jeanine



DÉCÈS :

GARCIA Isabel, épouse VIDAL
 MALALEUGE Germaine Yvette,
 épouse ROCHE
 ACHARD Anne-Marie Georgette Suzanne
 CHAPUT Christian Jean Paul
 BIDET Marie Louise Annette,
 épouse MARTZOLF
 MARTHON Monique, épouse ARBRE
 DEBRION Jacques Marc
 GARNIER Emma Josette, épouse PERONY,
 THIEN Yvonne Virginie, épouse PISSOCHER
 CHASTAING Emma Marie
 FALLATEUF Renée, épouse FAGLAIN
 BAFFALEUF Nicole Hélène, épouse CHIRAC
 MARTINEZ Jules Raymond
 MALLEM Mahmoud
 OLLIER Claude Gérard André Antoine
 MARIE Patrick
 MARTINEZ Antoine
 CHIRENT Marie-Thérèse, épouse COUSTET
 ELIBRAHIMI Saâd
 NARCE Pierre
 JOSEPH Roger Michel Marcel
 EL MATHARI Dania
 RUBIO Concepcion, épouse ALMEDINA
 FOUGERE Paulette Marcelle,
 épouse GARDETTE
 BOUSSUGE Marguerite Adrienne,
 épouse TERS
 SANJOAN Jean-Guy Manuel
 WIEPRECHT Christian Carl Horst

* Seules figurent les naissances pour lesquelles les parents ont accepté une information dans la presse.

Eglise d'Opme

BON DE SOUSCRIPTION

www.fondation-patrimoine.org/41555

Puy de Dôme

**RESTAURATION DE
L'ÉGLISE D'OPME
ROMAGNAT**



► 1 don
=
1 déduction
d'impôt



La Commune s'est engagée depuis 2014 dans un projet de sauvegarde et de restauration de l'église d'Opme.

Aujourd'hui, ce projet se concrétise sous la forme d'une souscription publique aux côtés de l'association ASP'Opme et avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, représentée par Mme Marielle Deméocq, sa déléguée locale.



**Un don de 100 € = seulement 34 € à votre charge.
Vous bénéficiez de 66 € d'avantage fiscal.**

Lancement officiel de la souscription publique

La signature officielle a eu lieu en mairie le 19 avril. La Municipalité avait invité les premiers donateurs ainsi que la première entreprise mécène de cette opération.

Si vous aussi souhaitez apporter votre soutien à la restauration de l'église d'Opme, vous trouverez un bon de souscription ci-dessous.

Comment faire votre don ?

Par courrier : envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement à la Fondation du Patrimoine Auvergne.

13 rue Maréchal Foch
63000 Clermont-Fd

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine / l'église d'Opme de Romagnat ».

La Fondation du Patrimoine vous fera parvenir un reçu fiscal.

Vous pouvez également vous connecter sur les sites suivants et effectuer votre don en ligne :

- Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/fr/auvergne
 - mairie : www.mairie-romagnat.fr
 - association ASP'Opme : www.net1901.org
- ou en flashant ce QR Code.



Je fais un don de€ pour aider à la restauration de l'église d'Opme (63540), je bénéficie d'une réduction d'impôts et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine prioritairement situé sur la commune de Romagnat si celui-ci n'aboutissait pas.

Pour les particuliers, votre don est déductible soit :
 - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). **Un don de 100 € = 34€ à votre charge.**
 - ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50 000€. Limite atteinte lorsque le don est de 66 000€).
Un don de 100 € = 25€ à votre charge

*Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires). **Un don de 500 € = 200€ à votre charge.***

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'Impôt (cochez SVP)*:

sur le revenu **ou** sur la Fortune **ou** sur les Sociétés

*Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal . En cas de règlement par chèque, le reçu fiscal sera **au nom de l'émetteur du chèque UNIQUEMENT.***

NOM.....

ADRESSE.....

.....

.....

Tél./Mél. :

BON DE SOUSCRIPTION

LPO



Avec les élèves de maternelle

En janvier, des bénévoles LPO ont animé dans la classe de petite section de l'école maternelle Jacques Prévert un atelier de confection de boules de graisse dans la continuité du thème de la journée éco-citoyenne faite en octobre « comment aider les oiseaux à passer l'hiver ».

Très attentifs, ils ont suivi le mode d'emploi pour réaliser ces délicieuses boules (faites de graisse, amandes, noix, noisettes et tournesol) très énergétiques et très appréciées des mésanges charbonnières et bleues

Boules de graisse, courge garnie, mangeoire remplie de tournesol ont été installées dans un arbre juste derrière la classe où se trouve une webcam, ce qui a permis de suivre de très près ces belles acrobates déguster les friandises faites par les plus petits....

Prochain rendez-vous en mai pour écouter quelques chants d'oiseaux, reconnaître le chant de la Mésange charbonnière, du Merle noir ou encore celui du Pinson des arbres lors d'une sortie dans le parc.

Dimanche 1^{er} mai : Découverte de l'Ecopôle du Val d'Allier à Pérignat-sur-Allier

L'Ecopôle du Val d'Allier est un bel exemple de conciliation entre nature et activités humaines. Les bassins d'extraction de granulats, tour à tour réaménagés suite à leur exploitation, présentent désormais des faciès « plus naturels » avec des berges en pente douce, des hauts fonds et des habitats qui permettent l'accueil d'une belle biodiversité (grèbes huppés, chevalier guignette, sternes pierregarin, ...). Milans noirs et hérons cendrés cohabitent dans la chênaie pour y nicher.

Les Romagnatois ont été accompagnés dans cette visite par des bénévoles de la LPO.



Samedi 18 juin : Hirondelles de fenêtre



Les bénévoles de la LPO vous convient à venir participer au recensement des Hirondelles de fenêtre dans le bourg de Romagnat qui consiste à compter le nombre de nids occupés en observant de très près le nourrissage des oisillons aux insectes.

Chaque jour, les parents capturent environ 8000 insectes pour nourrir leur nichée !

Rendez-vous à 8h30 place de la Halle à Romagnat.

Renseignements : Chevalier Hélène : 04 73 61 16 13

Amicale Laïque



Partage de la galette des rois

Jeudi 14 janvier 2016, les enfants de l'accompagnement scolaire animé par l'amicale laïque, se sont pressés pour faire leur travail avant de pouvoir partager la galette des rois avec leurs accompagnants et partir à la recherche des fèves.

Les parents disponibles étaient également invités à ce moment de convivialité.

Papillotes, bonbons et clémentines ont complété ce goûter arrosé de jus de fruits pour les enfants et de cidre pour les adultes.

L'amicale laïque en profite pour remercier tous les intervenants, la Municipalité pour la mise à disposition des locaux et la Caisse d'Allocations Familiales pour son aide financière.



Le loto des écoles

L'amicale laïque n'a pas pu organiser le loto des écoles en début d'année scolaire faute de trouver une date disponible à la salle André Raynoird et l'a proposé le vendredi 5 février 2016 en soirée.

Ce loto, dont les lots sont principalement destinés aux enfants, est organisé au profit des écoles publiques de la commune. Il permet de financer le goûter de Noël des écoles maternelles, d'aider les projets de classes transplantées, de financer différents équipements destinés aux écoles après concertation avec les directeurs des écoles.

Comme les années précédentes, ce loto a obtenu un grand succès et la salle était pleine. Les gagnants ont été ravis.

Le choix de cette période sera pérennisé.





AMAP Romagnat

Qu'est-ce qu'une AMAP ? et l'AMAP de Romagnat, comment fonctionne-t-elle ?



C'est une association qui regroupe des adhérents consommateurs (les amapiens) prêts à s'engager pour la défense de l'agriculture paysanne, de proximité, et respectueuse de l'environnement.

Comment ça fonctionne ?

- L'AMAP travaille avec un certain nombre de producteurs locaux qui répondent à ses exigences de proximité et de qualité.
- Les producteurs s'engagent par contrat avec l'AMAP
 - à livrer régulièrement leurs produits aux adhérents lors d'une distribution hebdomadaire, au prix le plus juste car sans intermédiaire.
 - à ouvrir leur exploitation régulièrement pour des visites aux amapiens.
- Les amapiens s'engagent à se fournir régulièrement chez les producteurs, soit par contrat directement avec lui et paiement à l'avance sur une période donnée, soit par commandes et paiement à l'avance.

Pourquoi parle-t-on de solidarité dans une AMAP ?

- Les amapiens permettent aux agriculteurs d'ajuster leur production, de l'écouler sans perte, de disposer de trésorerie,
 - en contractant avec les producteurs,

- en commandant les produits,
- en payant par avance,
- Les amapiens acceptent les possibles aléas de production.
- L'AMAP et les amapiens
 - sont à l'écoute des producteurs
 - sont prêts à fournir de l'aide (coup de main, engagement financier de l'AMAP) en cas de besoin.

Concrètement comment fonctionne l'AMAP de Romagnat ?

L'AMAP de Romagnat a fait le choix de soutenir les producteurs installés en agriculture biologique. La distribution a lieu tous les mardis de 18h30 à 20h.

- Panier hebdomadaire de légumes
- Poissons
- Fromages
- Pain, farine, pâtes
- Pommes, cerises
- Viandes, volailles
- Bières
- Tisanes de fleurs sauvages
- Artisans du Monde, produits du commerce équitable

L'AMAP, lieu de convivialité et de réflexion ?

Au cours de l'année, l'AMAP organise :

- des animations (pique-nique, vin chaud...)
- des visites d'exploitations en lien avec les producteurs
- des conférences et des débats sur des thèmes relatifs à la défense de l'agriculture paysanne, les labels bio, les problèmes d'environnement, etc...

Comment chaque amapien peut-il participer activement à la vie de l'AMAP ?

- En venant régulièrement aux distributions
- En prenant le temps de discuter et de mieux connaître les producteurs et les autres amapiens
- En participant aux activités proposées
- En participant à tour de rôle aux permanences d'accueil pendant les distributions
- En assistant à l'Assemblée générale annuelle de l'association
- En s'engageant au Conseil d'administration

Pour conclure nous dirons que L'AMAP n'est pas juste un marché, serait-il bio, elle ne peut pas fonctionner sans l'implication du maximum d'adhérents, tous bénévoles bien sûr, elle ne vit que par l'engagement concret de chacun ; tous ses membres sont invités à y participer...



Le 27 novembre l'AMAP organisait une conférence-débat sur le thème des échanges solidaires...

SEL et RERS, ces sigles ne vous disent rien ? Le SEL ne vous est pas totalement inconnu ! Ces sigles désignent tous deux des Systèmes d'Echange Locaux. Echanges de biens, de services ou de savoirs. L'objectif d'un SEL, exposé par Pierre Abbadie, est de permettre entre particuliers des échanges conviviaux de toutes sortes; par exemple formation pratique à l'informatique contre garde d'animal, ou réparation de meuble contre plat cuisiné. Le vecteur de l'échange est une monnaie propre au SEL, à Clermont c'est le «grain», qui correspond à une minute de travail. Le «grain» autorise des échanges «triangulaires»: si Albert jardine pour Martine, Martine peut simplement faire un gâteau pour Jérôme, elle n'est pas obligée de fournir quoi que ce soit à son jardinier d'un jour.

Marie-José Moralles a quant à elle exposé le fonctionnement des RERS (Réseaux d'Echange Réciproques de Savoirs). Dans un RERS, chacun apporte son savoir ou son savoir-faire. Il n'y a pas de petit ou de grand savoir. Une heure de formation à la cuisine vaut une heure de cours de musique.

Qu'il s'agisse du SEL ou du RERS, tous ces échanges sont l'occasion de rencontres naturellement conviviales dans la mixité sociale et générationnelle. C'est une façon de faire société, où chacun se trouve lié à chacun. A Clermont, les premiers contacts avec le SEL ou le RERS peuvent être pris au café «les Augustes» le troisième samedi du mois.

FLEP



Prochaines manifestations du FLEP

• **SAMEDI 28 MAI :**
LA FETE DU FLEP se déroulera dans ses locaux. Dès le début de l'après-midi, vous êtes cordialement conviés à assister à la découverte des activités pouvant s'exercer au sein du FLEP au travers de différentes démonstrations. Une remise de médailles et de coupes viendront agrémenter ces festivités ainsi qu'un apéritif dînatoire offert à tous.

• **SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 JUIN :**
RENCONTRES DEPARTEMENTALES DE THEATRE ENFANTS, salle André Raynoird – Complexe Polyvalent.

Deux jours placés sous le signe du théâtre amateur par les comédiens de Romagnat et des communes environnantes. Le samedi 4 au soir, la Compagnie des Impromptus présentera sa pièce s'adressant à un public

familial « Les Evadés du Cirque Ternaire ».

• **SAMEDI 18 JUIN :**
GALA CIRQUE ET DANSE, salle André Raynoird – Complexe Polyvalent. La thématique abordée sera cette année « La Fête Foraine ».

• **SAMEDI 3 SEPTEMBRE :**
« ESSAIE MON SPORT » (inscriptions possibles), avec la présence des activités Volley, Yoseikan, Judo Ju-Jitsu, Tennis de table, Roller derby, Activités Physiques d'Entretien et bien d'autres... Ces informations sont susceptibles d'être modifiées.

Pour la saison 2016/2017, les inscriptions aux diverses activités auront lieu la semaine du 5 au 10 septembre 2016 au FLEP.

Plus d'informations sur le site du FLEP : FLEPROMAGNAT.WIX.COM/FLEP

ASR Romagnat Plongée



Une nouvelle discipline a fait son apparition à la Fédération de Plongée Sous-Marine : La PSP (Plongée Sportive en Piscine) et pour la 1^{ère} fois le 19 mars dernier des épreuves étaient organisées comptant pour le championnat de France à la piscine de Coubertin.

Une dizaine de membres de notre club participaient à cette compétition. La PSP est un condensé d'exercices de Plongée chronométrés : Nage avec Palmes, masque, tuba, dépose de la bouteille au fond, (Décapelage) puis apnée, respirer à deux sur la même bouteille tout en se déplaçant, etc...



A l'issue de cette compétition trois records de France sont tombés. Pour notre club nos compétiteurs ont ramené 6 médailles, 2 coupes et deux qualifications au championnat de France. La suite de la compétition se déroulera à CHARTRES le 16 mai prochain.

Souhaitons leur bonne chance et bon vent.



L'ASR Athlétisme



Un club qui se porte bien

Comptant aujourd'hui environ 180 licenciés dans les deux sections, athlétisme et marche nordique, les adhérents ont plaisir à pratiquer leur sport sur les chemins romagnatois.

La marche nordique prend de l'ampleur avec chaque année de nouveaux adhérents. Deux groupes sont en place chaque jeudi et samedi, un groupe loisir et un, plus sportif, encadré par deux coaches diplômés.

Concernant la section athlétisme, elle sait se distinguer au niveau départemental et régional avec de bons résultats.

Le printemps est arrivé avec sa course parcourant les hauteurs de ROMAGNAT jusqu'au sommet du plateau de Gergovie. Le dimanche 24 avril s'est déroulée la Romagnatoise. Un remerciement tout particulier à nos partenaires et aux bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait exister !



Fête de la Rue



Le samedi 12 mars 2016, l'association Fête de la Rue a participé aux journées nationales des « Restos du Cœur ». Nous remercions les 3 commerçants qui nous ont ouvert leurs portes pour la collecte. La générosité des Romagnatois nous a permis de récolter 530 kg de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et d'entretien. Merci à tous.

Romagnat Tennis Club



Côté courts

Le Romagnat TC en Fête !!

Le samedi 11 juin à partir de 14h, le RTC ouvre ses portes !! Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, nouvel ou ancien adhérent, « addict compète » ou tennis loisir, joueur débutant ou confirmé, vous trouverez une équipe d'enseignants professionnels pour vous renseigner, des animations proposées par nos partenaires « SERVICE GAGNANT » et « HEAD » et ainsi que des vêtements de « pro »

Le RTC : un club qui répond à toutes vos attentes pour un sport de toute une vie. Venez nombreux !!!

Rassemblement Centres d'entraînement et de Perfectionnement

Le deuxième rassemblement de l'année s'est déroulé du 21 au 23 décembre 2015. Il a été très riche en échanges. Les jeunes de ces groupes font preuve d'un véritable engouement pour ces journées à thèmes. Cette fois ci, gestion du temps, entame de match et moments clefs des matchs ont été abordés. Le travail s'est effectué au travers de matchs et de situations réelles. A noter un fort investissement personnel de chacun.

Mise en application directe avec Ambroisine qui remporte le tournoi d'Ambert en sénior, Paul qui termine second au tournoi du SCTC (ace rouge), Gabriel qui termine 3^{ème} de l'ace orange d'Aulnat (défaite sur le vainqueur) et Jean-Baptiste vainqueur du tournoi de Feytiat.

Un tournoi Open 2016 de qualité

C'est le rendez-vous incontournable de l'hiver au Romagnat Tennis Club. Le tournoi Open 2016 s'est déroulé du 4 au 21 février et a accueilli 148 participants (96 hommes et 52 femmes). Après une quinzaine de qualité, des finales hommes et femmes palpitantes sont venues clôturer le tournoi devant un public venu nombreux. La finale femme a vu l'opposition de deux romoises, Amandine Fournier (3/6) et Manon Aimes (5/6), avec une victoire en 2 sets pour Amandine qui conserve son titre acquis l'an dernier. Côté masculin, la



finale a vu Sajid Kassara (4/6 TC Billom) affronter Jean-Baptiste Vece (4/6 Ceyrat), avec une victoire en 3 sets du Ceyratois dans un match qui a tenu en haleine tous les spectateurs. Les organisateurs saluent la présence de la Municipalité et du Conseil Départemental lors des finales. Le bilan de cette quinzaine est plus que satisfaisant, car le club a pu compter sur des bénévoles investis sans qui une telle manifestation n'est pas possible. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur engagement.

Elles l'ont fait !!!



L'équipe une des 13/14 ans est championne départementale !!! Victoire 2-1 des jeunes romagnatoises, Margaux, Marine, Elysa et Camille contre l'ASM... Bravo les filles.

Au fil des jours sur les courts...

Plusieurs animations destinées aux femmes ont été organisées par Lisette dans le cadre du développement du tennis féminin. En effet, les tennismen ont pu s'initier à la compétition grâce à la 4^{ème} édition du TEP du Romagnat Tennis Club (Tournoi à Enjeu Permanent). Avec 19 participantes des différents clubs alentours, cette manifestation est empreinte de convivialité et de temps de jeu.

Les choses plus sérieuses arrivent avec la première phase des raquettes FFT. Lors de la phase Club, le RTC a reçu les équipes de Saint Germain, de Vic le Comte et du Cendre. L'équipe 2 s'est quant à elle déplacée au FTRC (Riom).

Lors de cette première phase, l'équipe 1 a remporté tous ses matchs et sera présente lors de la finale départementale. L'équipe 2 s'est bien battue mais n'a pas pu franchir ce cap.

De beaux souvenirs pour toutes ...



Raquettes FFT



TEP

Tournoi interne double mixte...



La première phase du tournoi a été menée tambours battants. Des rencontres acharnées ont fait le bonheur des participants.

La deuxième phase est quasi terminée avec son lot de moments forts et de points improbables.

De bons moments à venir encore sur nos terrains avec la phase finale qui se profile. Voyez plutôt !!!



**FINALE LE SAMEDI 11 JUIN
à 17H !!**

Comité de Jumelage



Cours d'italien 2015/2016

Avec Guiseppe DE MICHELI, les cours du jeudi se déroulent bien avec 9 personnes inscrites. Les débutants en revanche sont peu nombreux. Actuellement les cours ont lieu le mardi (au lieu du lundi).

Galette des rois des adhérents

Le 22 janvier dernier, les adhérents ont été invités à participer à une réunion bilan qui s'est terminée par la dégustation de la Galette des Rois.

Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes, contentes de se retrouver.

Jumelage avec Licciana Nardi

Lors de notre rencontre avec M. MANENTI, maire de LICCIANA NARDI, ainsi que de Pinuccia LUCCINI, ancienne responsable du Comité de Jumelage, de Gianfranco MUSETTI et de son épouse à l'exposition universelle de MILAN en octobre dernier, les deux maires ont convenu d'une prochaine rencontre en juin à ROMAGNAT et en octobre 2016 à LICCIANA NARDI pour la Fête de la Châtaigne.

Pour la rencontre à ROMAGNAT, deux dates ont été proposées : mi-juin pour le barbecue ou fin juin pour le repas de la Fête de la Rue. Le choix de nos visiteurs s'est porté sur le week-end du 11-12 juin 2016. Le Comité de Jumelage va s'efforcer de faire participer les associations intéressées par ces rencontres. Ces informations seront actualisées dès que possible.

Pour le voyage à LICCIANA NARDI, nous allons travailler avec nos amis italiens pour savoir précisément quelles seront leurs attentes.

Projet de jumelage avec Salles en Gironde

Suite à la visite en 2015 du Maire et d'une délégation d'élus et de membres du Comité de Jumelage sallois, il a été décidé de poursuivre l'étude de ce rapprochement. Une délégation romagnatoise semblable devrait se rendre à SALLES dès que possible.



Crèche L'arbre de vie



La micro-crèche associative L'arbre de vie est située dans une maison avec jardin au 9, rue de Laubize, à Romagnat (en face de l'ancien lycée professionnel). Cette structure se veut un véritable lieu de vie qui peut accueillir 10 enfants, âgés de

3 mois à 4 ans, encadrés par 4 professionnels de la petite enfance.

Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Au cœur de notre projet :

- Une équipe de professionnels diplômés et expérimentés
- Une qualité de l'accueil des enfants et de leur famille
- Une priorité à l'autonomie et à la sécurisation des enfants
- Des repas et des goûters bio fournis

Pour les repas, nous nous fournissons exclusivement dans un magasin bio local : La Vie Claire.

MENU DES ENFANTS POUR LA SEMAINE
Du 29 mars au 4 avril 2016

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Collation		Fruit	Fruit	Fruit	Fruit
Dejeuner	FERIE	Endives en salade Fèves Haricots verts Oignon d'agneau Compote pommes	Mais en salade Riz Epinards Jambon blanc Compote pommes poires	Concombre Quinoa Pâtis pers Escalope de veau Compote pommes bananes	Lesilles en salade Pommes de terre Navets Thon au naturel Compote pommes
Goûter	FERIE	Yaourt Biscuits Compote	Fromage fondu Pain Fruit	Yaourt Pain de seurs Compote	Yaourt Gâteaux Fruit

Les repas sont préparés sur place, voici à destination des parents le menu de la semaine proposé aux enfants (voir ci-dessus). La crèche est gérée par une association loi 1901 (à but non lucratif).

L'association L'arbre de vie permet : d'une part, aux parents, d'être au cœur du projet de la crèche, d'autre part, d'être un lieu d'échange pour des personnes intéressées (professionnels, parents, grands-parents...) par les questions relatives à l'éducation des jeunes enfants

L'association est ouverte à tous alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Atelier P'tits écoliers

Le mardi 16 et mercredi 17 février 2016, l'Atelier des P'tits Écoliers a accueilli plus d'une douzaine d'enfants pour des ateliers de loisirs créatifs placés sous le thème de carnaval.

Côté atelier, les enfants viennent donner libre cours à leur créativité en apprenant de nouvelles techniques. Imaginer, créer, décorer, inventer, c'est le programme proposé à l'Atelier des P'tits Écoliers. Ces ateliers créatifs sont proposés aux enfants plusieurs fois dans l'année et existent depuis 2010 à l'ancienne école d'Opme. A chaque vacance scolaire, il est ainsi proposé aux enfants à partir de 5 ans de venir s'initier à la création par le biais de ces petits ateliers.

Les ateliers de printemps ont eu lieu le mardi 12 avril et le mercredi 13 avril 2016.

**Renseignements : Mme Sarry Françoise
au 04 73 87 56 50 ou 06 82 56 76 76.**



Comité des Fêtes



Marché de Noël du 19 décembre 2015

En 2015, compte tenu des travaux réalisés en Mairie, le Marché de Noël a été installé salle André Raynoird, à la satisfaction générale des 60 exposants. Compte tenu d'un soleil radieux, le vin chaud a dû être remplacé par un kir ! Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui nous ont aidés, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'animation du Marché.

Merci Téléthon

Le 2 février 2016, le Comité des Fêtes a organisé le « **Merci Téléthon** » pour donner les résultats de la collecte à ROMAGNAT et pour remercier tous les bénévoles, les associations, les sponsors, les collectivités publiques qui ont permis à la manifestation Romagnatoise d'avoir fait la **deuxième meilleure collecte du département**,

Globalement nous avons pu verser
à l'AFM 19.061,76 €

Dons : 8.696,30 € Ventes : 10.365,46 €

Soit une augmentation de 87%
par rapport aux 10.189 € de 2014.

certes très loin de la première (PAYS de COMBRONDE qui nous a donné 600 brioches).

Cette année, plusieurs actions nouvelles ont vu le jour :

- mise en œuvre d'un défi à l'école élémentaire Jacques Prévert avec les enseignants, l'intervenant municipal en sports, les agents du périscolaire et des T.A.P.
- à l'initiative d'Angela, mise en place d'un défi tricot : une couverture a été réalisée et vendue aux enchères, et un défi pour tricoter, dans la journée et en équipe, la plus longue écharpe



- atelier de zumba entre les matchs de sports et avec les crêpes de Margot
- marche autour de Puy Giroux avec le Foyer Rural d'Opme et son maître échassier ainsi que la participation du groupe Chant'Opme pour la soirée « Beaujolais nouveau »
- baptême à moto avec les Casques Gaulois
- festival de Théâtre malheureusement perturbé par les attentats du Bataclan qui ont entraîné l'annulation de la dernière séance
- Jean Max B. a assuré la responsabilité de la construction par des jeunes en formation, d'une sculpture représentant le génome réparé. **6.387,12 €** ont été recueillis et versés sur notre manifestation.

Les autres **manifestations habituelles** ont bien été mises en place : Beaujolais nouveau, concert à l'église, vente de porte-clés et de stylos... (dont le stock a été rapidement épuisé).

Pour le Téléthon 2016...

Les défis seront repris voire avec plus d'ampleur ! Aussi, si vous savez tricoter, nous aurons besoin de vous pour un Marathon de 24 heures de tricot (en se relayant évidemment !)

Pour vous renseigner sur ce défi, rejoindre l'équipe, donner de la laine qui ne sert plus, appeler le 04 73 62 02 85. Une équipe masculine serait la bienvenue !

Si vous (ou votre association) avez une idée de défi ou d'animation, n'hésitez pas à contacter A. HUGOND, organisatrice du Téléthon au 06 81 66 87 92. Tous les projets seront examinés.

Fête de la Musique

Comme les années précédentes, le Comité des Fêtes va organiser la **Fête de la Musique 2016** en liaison avec les groupes ou associations qui veulent bien participer. Si vous êtes un groupe, une chorale ou si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes au **06 81 66 87 92** ou par mail : comitefetes.romagnat@laposte.net.



S'agissant de la Fête de la Musique, aucune rémunération ne peut être prévue.

13 Juillet 2016

Le Comité des Fêtes vous invite à participer également à la soirée du **13 juillet 2016** qui débutera par la retraite aux flambeaux animée par l'Eveil Romagnatois suivie du feu d'artifice offert par la Municipalité.

Le Comité des Fêtes vous attendra ensuite à la salle des Fêtes André Raynoird pour une soirée populaire animée par l'Orchestre AMBIANCE. Vous y trouverez de la musique pour tous. N'hésitez pas à venir, l'entrée sera gratuite !

Vous trouverez plus tard, des affiches et des informations actualisées sur ces animations.

Éveil Romagnatois



L'Éveil Romagnatois profite de ce bulletin municipal pour rappeler ses activités de formation et de diffusion musicale au sein des différents orchestres et de l'école de musique.

L'année 2015-2016 a conforté la dynamique au sein de l'école de musique avec une augmentation et une meilleure répartition des élèves au sein des classes. L'équipe pédagogique est aujourd'hui constituée de 8 professeurs – en majorité diplômés d'établissements d'enseignement artistique – ce qui permet à notre structure d'être reconnue et conventionnée par le Département du Puy-de-Dôme dans le cadre de son Schéma départemental de l'enseignement et de la pratique de la musique.

Le volume hebdomadaire est de 43 heures de cours (hors orchestres et ensembles) avec plus de 75 élèves (enfants et adultes) répartis dans :

- les six classes de formation musicale : initiation 4-6 ans, 1^{er} cycle et fin de 1^{er} cycle (3 classes), 2^{ème} cycle (2 classes),
- les différentes classes d'instrument en cours individuels ou semi-collectifs (maxi 3 élèves) de 30' à 45' selon le niveau de pratique.

Les instruments enseignés sont des instruments issus des orchestres d'harmonie et fanfares : les percussions (tambour, batterie, claviers), les cuivres (trompette, trombone, cor, saxhorn, tuba, cuivres naturels) et les bois (saxophone, clarinette, flûte traversière).

L'équipe pédagogique accompagne l'élève jusqu'à l'obtention du Brevet d'Etude Musicale (BEM) départemental qui évalue les 8 ans de pratique et permet à celui qui le souhaite de continuer un perfectionnement en 3^{ème} cycle dans un Conservatoire du Département (Clermont, Cournon ou Thiers).

Les inscriptions pour les nouveaux élèves se dérouleront les 1^{er} et 2 septembre de 18h à 20h pour les cours collectifs de formation musicale (FM). Pour les cours individuels d'instruments, compte tenu de la priorité faites aux réinscriptions des



Christian Ledieu

élèves n'ayant pas fini leur cursus et des capacités d'accueil de l'association, il est recommandé de laisser vos demandes sur le site www.eveil.romagnatois.free.fr avant le 31 juillet 2016.

Au total, plus de 1 400 heures de formation musicale et instrumentale ont été effectuées sur l'année scolaire 2015-2016. Ce cursus s'accompagne de pratiques collectives avec l'orchestre-harmonie de l'école de musique composé d'une quarantaine de grands élèves (cycle II) et des adultes. Nous vous rappelons également que les autres orchestres (batterie-fanfare et banda) sont ouverts gratuitement à tout(e) Romagnatois(e) - et alentours - sous réserve d'une audition préalable. La fin de saison 2016 sera d'ailleurs assez dense pour la batterie-fanfare et la banda avec de nombreuses prestations (Montferrand, Cébazat, Beaumont, Clermont, La Bourboule, Fête de la musique, 14 juillet ...).

Pour plus de précisions sur le calendrier, notre histoire, nos activités ou notre fonctionnement, vous pouvez consulter le site : www.eveil.romagnatois.free.fr



Le Président, Thierry Malmezat, le Chef de musique, Cédric Manenc, le responsable de l'école de musique Christian Ledieu et tous les membres de l'Éveil vous donnent rendez-vous pour partager d'agréables moments musicaux et de convivialité.



La FNACA

Thé dansant du 14 février

Un succès raisonnable. Salle des fêtes correctement occupée, on a eu peur cependant.

Merci à tous les amis qui répondent à notre invitation, leur fidélité nous est grandement précieuse.

Bravo à la nouvelle formation de Mélody Musette, dont le dynamisme et sa remarquable chanteuse ont fait merveille et ont enchanté tous les amoureux de danse.

Félicitations à nos pâtisseries, de vraies professionnelles. Merci à nos donateurs de lots pour leur générosité, ce qui rehausse toujours notre tombola.

Merci également aux ami(e)s du comité qui contribuent à la réussite de ce rendez-vous amical et sympathique.

54^{ème} anniversaire du Cessez le feu de la guerre d'Algérie

Devoir de mémoire accompli par le comité FNACA Romagnat / Pérignat pour cette journée du souvenir et de recueillement en hommage aux victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Dans nos communes de Romagnat et Pérignat, les cérémonies étaient organisées par les Municipalités, que nous remercions.

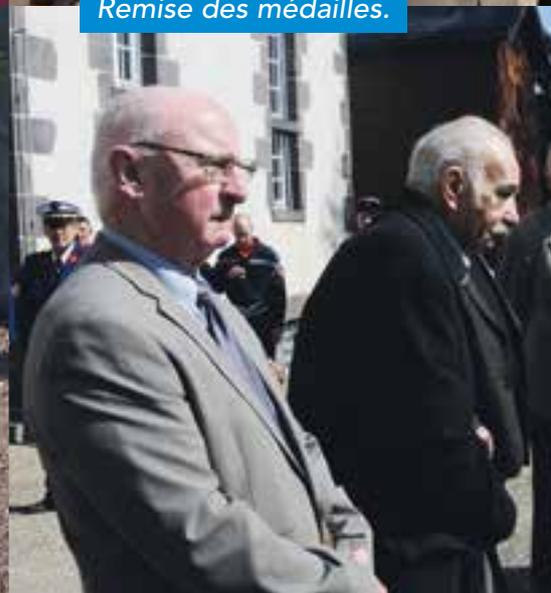
Cette année nous avons le plaisir de voir quatre amis recevoir la Médaille Militaire. La Médaille Militaire créée en 1852 par Napoléon III constitue la plus haute distinction décernée aux sous-officiers et aux hommes de troupe. Elle se situe en 3^{ème} position dans la hiérarchie nationale après la Légion d'Honneur et la Croix de la Libération. Pour y prétendre, il faut justifier d'un acte d'éclat avec Croix de la valeur militaire.



Opme



Remise des médailles.



Pérignat-les-Sarliève : Musique : Eveil Romagnatois ; porte-gerbe : Roger Michel ; lecteurs de messages : ordre du jour du Général Ailleret du 19 Mars 1962 par Jacques Vallon; message ministériel par Pierre Riol, Maire ; médaillés : Bernard Bouvenot (Médaille Militaire) ; Maurice Jean (Croix du Combattant).

Monuments aux Morts de Saulzet-le-Chaud et d'Opme : Dépôts de gerbes par Municipalité et FNACA (Roger Michel).

Romagnat : Monument aux Morts : Dépôt de gerbes par Municipalité et FNACA (Roger Michel), lecteurs de messages : ordre du jour du Général Ailleret du 19 Mars 1962 par Roger Gamez ; message ministériel par Laurent Brunmurol, Maire.

Retour en mairie avec remise de décorations :

- Commémorative Algérie à Christian Clément,

- Médaille de Reconnaissance de la Nation à Francisque Ferreira, les 2 par Laurent Brunmurol ;

- Médaille Militaire à Jean-Pierre Bennasar, Roger Gamez et Georges Landry par René Veisseire, chevalier de la Légion d'Honneur.

Dans son discours de remerciements, le président Paul Jayon déplora en conclusion «les récentes attaques à l'encontre du 19 Mars avec des arguments souvent fallacieux. Les menaces de remettre en cause cette date historique est une absence de respect pour ces soldats qui sont morts la plupart à 20 ans sur cette terre africaine pour la défense d'une certaine catégorie du peuple. La FNACA leur rend hommage depuis 1963 !!!»



Romagnat

Le Foyer Rural de Saulzet le Chaud



Le Foyer Rural a clôturé l'année 2015 de belle manière avec « la soirée de Noël » organisée autour des enfants du village avant leur départ en vacances.

La déambulation chantée dans les rues du village en compagnie du Père Noël et de son lutin a été suivie dans l'église par la présentation au public des chants préparés avec Ophélie. La chorale « Chant'Opme » a complété le répertoire de chants de Noël des jeunes choristes et en a repris quelques-uns avec eux. Belle expérience pour les enfants et moment d'émotion pour les spectateurs.

Un grand merci aux membres de la chorale « Chant'Opme » pour leur aimable participation. Un grand merci également à M et Mme VAZELLES de Pont-du-Château venus animer la fin de soirée avec leur orgue de barbarie pendant que chacun se requinquait avec les marrons et le vin chauds. Les enfants ont pu s'initier au fonctionnement de

l'orgue et un diplôme leur a été remis.

Sitôt 2016 arrivé, l'assemblée générale s'est réunie autour de la galette des rois. Le « comité » a présenté le nouveau bureau avec toujours à sa tête le Président Meddour et chacun s'est remis au travail. Prochaines étapes :

- La « brocante » (avec tripes évidemment) le samedi 16 avril, dès l'aube.
- La fête du village, place de la fontaine, le samedi 18 juin : jeux pour les enfants l'après-midi, buvette, Banda de l'éveil romagnatois, repas champêtre sous chapiteau et soirée dansante.

Vous pouvez dès maintenant réserver ces dates sur vos agendas. Merci à tous et à bientôt.



Le Foyer Rural d'Opme



Soirée jeux de société

Courant février, nous avons organisé une soirée « jeux de société ». L'association « Questions pour un Champion » de Romagnat nous a fait le plaisir d'animer une partie de la soirée. Comme à la télé ! Avec les buzzers ! Et des questions accessibles à tous. Le public s'est prêté au jeu en encourageant les concurrents dans une ambiance chaleureuse et « bon enfant ». Puis nous avons poursuivi ce moment en découvrant et partageant divers jeux de société.



Pâques

Le jour de Pâques, les cloches ont fait une escale à Opme en déposant des œufs ici et là. Les enfants étaient ravis de repartir les poches bien remplies !

«Princesses, chevaliers et cuisiniers ! Tout ce petit monde s'est retrouvé dans une joyeuse ambiance lors du carnaval du village.»



Romagnat Gym



Chaque année nous proposons à nos adhérents de la baby gym, des activités gymniques poussins, de la gymnastique rythmique et de la gymnastique artistique en compétition et en loisir.



Cette année nous avons ouvert nos portes aux écoles Louise Michel et Jacques Prévert, en un projet commun avec la Mairie de Romagnat, pour accueillir les enfants après l'école. Un projet qui a rencontré un joli succès et que bien entendu nous souhaitons renouveler l'année prochaine.

Cette année, le gala aura lieu le 19 juin dans nos locaux. Nous préparons également la rentrée prochaine, alors à vos agendas :

- Mercredi 22 juin : Portes Ouvertes
- Samedi 3 septembre : « Essaie mon sport », organisé par la Mairie de Romagnat
- Samedis 3 et 10 septembre, mercredis 7 et 14 septembre : inscriptions au gymnase.

NOUVEAUTE

Pour la rentrée 2016, une nouvelle section sera proposée aux enfants âgés de 18 à 36 mois accompagnés d'un parent : « Les bébés gym ».

NEWS gymnastique rythmique

Après la participation de Sharleen Bravard au championnat de France de Gymnastique Rythmique à Besançon fin janvier, Romagnat Gym entame sa deuxième partie de la saison



avec les compétitions en ensembles. Dimanche 19 mars, 7 équipes et duos ont brillamment re-

présenté le club et la commune lors du championnat départemental à Riom.

Même s'il reste encore du travail technique et artistique à effectuer, les gymnastes ont su donner le meilleur d'elles-mêmes et ont ainsi

accroché de nombreux titres départementaux. Nous souhaitons une belle prestation technique à toutes ces gymnastes que nous avons retrouvées le 3 avril à Monistrol sur Loire pour la compétition régionale.



Résultats du championnat départemental :

- Ensemble régional toutes catégorie :
1^{ère} : LOEK
Emmanuelle, JADEAU Manon, LARPENT Anouk, AMONCHOT Ophélie, LEVET Lucie, VERNET Océane, VIGNEAU Nikita.
- Ensemble régional 12-13 ans : 2^{ème} : BERRUX Mélina, DUQUENOIS Mahiné, MORCEL Charlotte
- Ensemble régional 10-11 ans : forfait blessure : MARTINEZ Téany, DUBOIS Charlène, BOISSY Camille, BOISSY Rachel
- Trophée fédéral 17 ans et moins : 1^{ère} : Passariou Marie, Crouzeix Marie, Rouel Louane, Chanclu Emma, Guybert Mathilde, Buffet Clarisse.
- Duo national 13 ans et moins : 1^{ère} : Gauffier Claire, Bravard Sharleen
- Duo national toutes catégorie : 1^{ère} : Pauline Maury, Angèle Torregrossa
- National ensemble esthétique : 1^{ère} : Elodie Girardi, Pauline Maury, Angèle Torregrossa, Claire Gauffier, Sharleen Bravard, Floriane Vitiello, Claire Metot.



**Romagnat gym : complexe sportif,
avenue des Pérouses - 04 73 61 62 00
romagnatgym@gmail.com**

SEMAINE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES À ROMAGNAT



DU 22 AU 29 MAI

Vente de tableaux - objets artisanaux
mardi à vendredi 14h - 19h - médiathèque

DIMANCHE 22 MAI

Course, animations et pique-nique géant
dès 9h30 - parc de Tocqueville (vente sur place de sandwiches,
frites, crêpes et boissons)

MERCREDI 25 MAI 2016

Journée de sensibilisation pour les enfants
challenge multisport - stade des Pérouses

JEUDI 26 MAI 2016

Concert "L'écho des caves" (trompes de chasse)
20h, terrain de sport - Saulzet le Chaud.
Paiement au chapeau, apportez
un siège ou coussin

VENDREDI 27 MAI

Conférence sur la sclérose en plaques
à 20h - salle Jacques Prévert

SAMEDI 28 MAI

Concert "Chant'opme"
à 20h - Église de Romagnat - 7 €

Avec le soutien de :



Journée mondiale de la SEP
25 MAI 2016

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

06 61 40 37 29



Vaincre
ensemble
la SEP

Les bénéfices seront reversés à la recherche sur la sclérose en plaques

Les Scouts et Guides de France



Les Scouts à Chastreix Sancy

Les 23 et 24 Janvier 2016, toute l'équipe du Groupe SGDF Arverne (Romagnat, Beaumont, Aubière) a fait son week-end neige à Chastreix Sancy avec au programme : de la neige, l'ascension du Roc de Courlande, une balade en raquettes de nuit, des descentes en luge, un grand concours de bonhommes de neige.

Les 14 et 15 Mai 2016, le groupe Arverne fête ses 30 ans !

En effet, depuis 1986, les adultes et jeunes adultes bénévoles du groupe Arverne proposent aux jeunes de Romagnat et de la région de partager et de vivre les valeurs du Scoutisme. Ce week-end anniversaire est donc l'occasion de réunir la centaine de jeunes qui compose le Groupe Arverne mais aussi tous les anciens qui ont fait partie du Groupe ou qui ont participé à son développement d'une façon ou d'une autre.





Mouvement de jeunesse agréé par le Ministère en charge de la jeunesse depuis 50 ans, le Scoutisme a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et de promouvoir leur engagement dans la vie sociale.

Le mouvement est ouvert à tous sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Concrètement, les Scouts et Guides de France proposent aux jeunes un espace de vie et des activités en plein air qui répondent à leur besoin de rêver, d'agir, de réussir leurs projets, de vivre en communauté, bref, de donner sens à leur vie ! Les unités de jeunes sont soutenues dans leurs projets et encadrées par des jeunes chefs et cheftaines bénévoles.

Le mouvement est également reconnu comme organisme de formation habilité à délivrer des Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et des Brevets d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD). Les chefs et cheftaines du mouvement sont ainsi bénéficiaires d'une formation reconnue par l'Etat.

Le Groupe SGDF Arverne recrute des cheftaines/ chefs bénévoles pour participer à l'encadrement des unités (3 tranches d'âges : 8-11 ans, 11-14 ans ou 14-17 ans) et, si besoin réaliser une formation BAFA/BAFD.

**Pour nous contacter : rg.arverne@gmail.com
ou [facebook.com/sgdfarverne](https://www.facebook.com/sgdfarverne)
[facebook.com/sgdfarverne](https://www.facebook.com/sgdfarverne)**



Groupe Romagnat avec vous

Bonjour,

Quelques réflexions et questions après deux ans de mandat de la nouvelle équipe municipale .

La transformation de Clermont Communauté en Communauté Urbaine (CU) : elle va bouleverser notre organisation territoriale.

En prenant en 2017 les compétences tourisme, assainissement, voiries et urbanisme en plus de celles déjà dévolues à Clermont Communauté, la CU va devenir l'échelon stratégique de développement de nos territoires et les communes des arrondissements de l'agglomération.

Notre équipe municipale « Romagnat, Avec Vous » a toujours défendu cette évolution.

Par contre, le maire actuel et son équipe à travers promesses et déclarations de campagne, ont toujours prétendu vouloir privilégier Romagnat et restreindre le plus possible l'intervention de Clermont Communauté dans la politique romagnatoise. Une fois élus, voilà qu'ils votent la politique contraire !

Monsieur le Maire, quand allez-vous dire à vos électeurs que vous les avez trompés ?

Le recours à l'impôt, la gestion de la dette : pas d'augmentation de la part communale des taxes locales, désendettement de la commune, tels sont les credo de la majorité municipale pour tout projet. Pour boucler le budget avec ces contraintes, il lui faut :

- faire des économies de fonctionnement. Les charges courantes ont baissé de 9 % entre 2014 et 2013 (*je montre mes muscles, vous allez voir ce que vous allez voir!*). Et puis...ces mêmes charges n'ont baissé que de 1 % entre 2015 et 2014 ! Nous attendons la suite avec impatience !
- ne pas emprunter : c'est facile, il suffit de ne pas avoir de projets importants. Cela fait au moins une promesse tenue : pas de projet structurant dans le programme, pas de projet pendant le mandat.

Mais comme il faut bien quelques recettes pour financer ses investissements courants et ses petits projets, l'équipe municipale liquide à tout va l'épargne de la collectivité (réserves foncières de la commune et du CCAS).

Monsieur le Maire, quand allez-vous dire à vos électeurs que pendant que vous les rassurez avec les impôts et la dette, vous leur faites les poches en dépensant leurs économies ?

Transparence et démocratie

Nous vous ferons grâce de la liste de toutes les manifestations où nous n'avons pas été invités, des actions municipales que nous avons découvertes dans la presse ou le bulletin municipal sans qu'elles n'aient jamais été évoquées en commission. Mettons cela sur le compte de maladresses... ou de manque de respect pour l'opposition.

Mais voilà un exemple plus grave : au budget 2015 est inscrit un projet pour la conciergerie du Parc pour 190 000 euro. Il n'est évidemment pas réalisé en 2015... mais néanmoins réinscrit en 2016 pour... 266 000 euro. Pour cette somme là, nous pouvons imaginer que le projet est le fruit de réflexions approfondies.

Vous ne vous souvenez pas de la réunion publique où il a été présenté ? Normal, il n'y en a pas eu !

Vous vous tournez vers nous pour nous demander des précisions ? Nous ne pouvons pas vous en donner : ce projet n'a jamais été évoqué dans la moindre commission et aucune explication n'a été apportée en Conseil municipal !

Monsieur le Maire, quand allez-vous dire à vos électeurs que la charte signée par vous même et votre équipe, promettant une démocratie partagée et transparente, n'était qu'un leurre ?

Préparer l'avenir, mieux partager le présent et faciliter la vie quotidienne, c'est cela qui fonde l'engagement municipal de notre équipe « Romagnat, Avec vous »

Suite à la fermeture du lycée d'enseignement professionnel Vercingétorix, c'est une emprise foncière très importante, appartenant à la commune, qui se trouve à disposition de l'équipe municipale.

Pour nous, c'est dès l'automne 2014 qu'il fallait réfléchir globalement, avec l'ensemble des citoyens, à l'organisation de la ville : quel habitat voulons nous, quelle organisation pour nos écoles, quelle place pour la vie associative, pour les partenaires économiques, quelle coopération avec les communes du canton pour d'éventuels équipements structurants ? A l'issue de cette réflexion une série d'aménagements et d'investissements cohérents sur l'ensemble de la commune pouvaient se décider.

Cela aurait pu être un moment de participation citoyenne, riche, exigeant, difficile, risqué mais ô combien passionnant!

Au lieu de cela, l'équipe municipale « réfléchit » dans son coin, parsème la commune d'aménagements sans cohérence mais qui font plaisir à de petits groupes, sans se projeter dans un avenir de 5 ou 10 ans.

Monsieur le Maire, quand allez-vous dire à vos électeurs que vous menez une politique clientéliste, que vous ne savez pas où vous allez et que votre souci principal est de ne pas faire de vague pour ne mécontenter personne ?

François Farret, Bernadette Roux, Jean Claude Benay, Marie Françoise Audet, François Ritrovato,

Romagnat, Avec Vous

Groupe Agir Ensemble pour Romagnat

Bilan de nos actions, 2 ans après les élections

RAPPEL DES ENGAGEMENTS PRIS EN 2014 :

Nous développerons la solidarité, lutterons contre l'isolement et la précarité et proposerons une mutuelle santé à un tarif très avantageux. Nous remplacerons les colis de Noël par des bons d'achat.

Nos actions :

- Création d'une mutuelle santé municipale
- Rétablissement du repas annuel des Aînés
- Mise en place d'un micro-crédit social personnel
- Colis de Noël remplacés par des bons d'achat valables uniquement chez les commerçants romagnatois

Ecoles / Jeunesse : assurer l'accueil des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire en cas de grève ; exclure les équipements Wifi des structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans ; sécuriser les abords des écoles / créer un Conseil des Jeunes ; aménager un espace de loisirs ; ouvrir l'accès à des espaces sportifs

Nos actions :

- Mise en place du Service Minimum d'Accueil en cas de grève
- Suppression du Wifi en maternelle
- Aménagement du dépose-minute à l'école Louise Michel
- Terrain de foot synthétique ouvert à tous
- Le Conseil des Jeunes est actif depuis 2015
- Aménagement d'un City Park

Les dépenses ne peuvent pas continuer à dérapier.

Les taxes communales payées par les Romagnatois doivent être maîtrisées.

Les indemnités des élus seront ramenées de 103 000 € à 80 000 € par an.

Nos actions :

- Réduction des charges à caractère général de - 9,79 % par rapport à 2013. Nous nous étions fixés un objectif de 10 % de réduction.

- Pas d'augmentation des taux communaux qui s'appliquent à la taxe d'habitation et à la taxe foncière depuis 2014.
- Les indemnités des élus ont été ramenées de 103 000 € à 75 027 €, la différence servant à financer l'aide au ravalement des façades dans les bourgs.

Nous favoriserons le logement pour tous. Nous mettrons en valeur les centres bourgs.

Nos actions :

- Réelle concertation avec les riverains depuis 2014 et modification avec les bailleurs sociaux des projets de Tocqueville et Jean Jaurès en harmonie avec l'environnement existant et dans le respect des riverains.

- Plusieurs dossiers sont en cours et feront l'objet d'une information.
- Obtention de l'agrément loi Pinel pour Romagnat facilitant l'investissement dans la construction de logements neufs sur la commune
- Mise en place d'une aide à la rénovation des façades dans les bourgs

Nous réduirons les dépenses énergétiques des bâtiments communaux.

Nos actions :

- Changement de la chaudière de l'école maternelle Jacques Prévert

- Changement de la CTA (système de chauffage) de la salle des fêtes d'Opme
- Opération Cocon (avec le Conseil Départemental) pour isoler les combles perdus

Nous améliorerons la sécurité et l'entretien des voies :

Nos actions :

- Rétablissement de la priorité à droite sur le rond-point du 8 mai

- Remise à niveau de nombreuses voiries : chemin de la Bouteille, rue de Bellevue à Saulzet-le-Chaud, chemin de la Bezou,
- Achat d'une balayeuse

Accorder un soutien actif aux associations et maintenir l'enveloppe globale des subventions :

Nos actions :

- Enveloppe globale maintenue malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat

- Mise à disposition gratuite d'un mini-bus pour les déplacements des clubs

Culture : diversifier l'offre culturelle afin de proposer un choix varié, susceptible de toucher un public plus large.

Nos actions :

- Le programme très diversifié de la saison culturelle 2015/2016 a permis de battre des records d'affluence : plus de 3 000 spectateurs.

Faciliter les déplacements dans les secteurs non ou mal desservis par la T2C :

Nos actions :

- La ligne scolaire desservira la route d'Opme et Opme à partir du 22 août 2016 et prendra en charge tous les voyageurs, scolaires ou non, dans le sens Romagnat - Aubière.

Nous serons moteurs dans l'éducation à l'environnement :

Nos actions :

- Création et pérennisation de la journée éco-citoyenne

- Réduction de l'emploi des phytosanitaires : - 93 % pour les désherbants

Délocalisation de la tenue du Conseil municipal :

Nos actions : Le Conseil municipal de décembre 2015 a eu lieu à Opme.

Organisations de réunions dans chaque quartier :

Nos actions :

- 10 visites de quartier entre fin septembre et début décembre 2014. Nouvelles visites programmées en mai et juin 2016 (se reporter à la page 5 de ce bulletin).

Permanence du maire et d'élus le samedi matin en mairie :

Nos actions : Les élus sont présents et à votre écoute en mairie du lundi au vendredi et le samedi sur RV.

VOILÀ DU CONCRET ET NON DES PAROLES !

LE TRAVAIL MENÉ EN 2 ANS DE MANDAT REPRÉSENTE 50 % DE NOS ENGAGEMENTS.

Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79

Tél. services techniques : 04 73 62 79 95

Fax. : 04 73 62 79 76

accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30

Pour les dossiers d'urbanisme : dépôt de permis de construire,
déclaration préalable, permis de démolir...

Nouveaux horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 17 h

